

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1980-1982)

Artikel: Époque romaine = Römerzeit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

0–400

Sur territoire fribourgeois, les établissements romains se trouvent à l'écart des centres des villages, à part quelques exceptions comme Alterswil, Bösingen, Chiètres Mézières et St-Aubin. Ils se situent entre les villages et très souvent on constate dans leur voisinage une ferme isolée ou un petit hameau. Actuellement, l'extension des villages par des lotissements pour la construction de maisons familiales, est devenue telle qu'elle menace les ruines des sites romains restées cachées sous la couche arable des champs.

Les établissements romains se composaient d'une villa construite en pierre et munie d'un confort remarquable (chauffage à air et bains) et de plusieurs bâtiments ruraux servant à l'exploitation agricole et à une activité artisanale, ainsi qu'à l'habitat des familles domestiques. Ces bâtiments annexes de la villa romaine sont à peine connus en Suisse. Les spécialistes pour les études romaines demandent qu'on prête une grande attention à leur étude. Au cours des dernières années, le Service archéologique cantonal a dû intervenir à plusieurs reprises lors de découvertes de ruraux romains.

En outre, une découverte fut faite en Gruyère, dans la plaine entre Riaz et Marsens, où l'on a trouvé, au nord du temple gallo romain de Tronche-Bélon, de vastes ruines d'un vicus, donc d'un village romain qui avait sans doute été non seulement le centre cultuel mais aussi le centre culturel et commercial de la région.

0–400

Auf dem Gebiete des Kantons Freiburg liegen die römischen Anlagen nur selten im alten Kern der Dörfer, wie zum Beispiel in Alterswil, Bösingen, Kerzers, Mézières und St-Aubin. Sie befinden sich im offenen Gelände zwischen den Dörfern, und nicht selten findet sich in ihrer Nähe ein vereinzelter Bauernhof oder ein kleiner Weiler.

Gegenwärtig dehnen sich die Dörfer aus bis ins freie Land. Die Bauzonenpläne für die Errichtung von Einfamilienhäusern bedrohen die Ruinen der römischen Gutshöfe, die bis dahin ungestört unter der Ackererde erhalten werden konnten.

Zum römischen Gutshof gehörte, neben dem Herrenhaus, eine in Stein gebaute und mit Komfort (Warmluftheizung und Bäder) versehene Villa, mehrere Wirtschaftsgebäude, die der landwirtschaftlichen Nutzung des Bodens und einer handwerklichen Tätigkeit sowie als Wohnung der Familien der Dienerschaft dienten. Diese Wirtschaftsgebäude der römischen Gutshöfe sind in der Schweiz noch kaum erforscht. Die Spezialisten der römischen Forschung verlangen, daß man ihre Erforschung intensiviert. Im Verlauf der letzten Jahre mußte die kantonale archäologische Dienststelle mehrmals die Sicherung der Spuren römischer Wirtschaftsgebäude vornehmen.

Im Gruyerland, in der Ebene zwischen Riaz und Marsens, kam es zudem zu einer wichtigen Entdeckung, stieß man doch auf die Ruinen eines Vicus, das heißt eines römischen Dorfes, das nicht nur das kultische, sondern auch das kulturelle und wirtschaftliche Zentrum der Gegend gebildet hatte.

Barberêche (Lac)
Fin-de-Chêne
CN 1185, 579 080/191 230

M. Werner Krebs de Cordast a remis à M. Stritt, instituteur de Cormondes, un fragment de tuile à rebord que celui-ci fit parvenir au Service archéologique cantonal en mai 1980.

Lors d'une vision locale, Jean Jenny constata des tuiles à rebord ainsi que des fragments de tuf dispersés sur une grande étendue. Lors de labours effectués dans ce champ à une profondeur de 30 cm, M. Krebs avait remarqué à plusieurs reprises des murs, dont il disloqua les plus grosses pierres afin de ne pas abîmer sa charrue.

Il y a donc à cet endroit les ruines d'une grande villa romaine restée inconnue.

Belfaux (Sarine)
Pré St-Maurice
CN 1185, 574 700 / 185 800

Des traces d'habitats sous forme de fosses ont été découvertes à Belfaux sous les tombes d'une nécropole du Haut Moyen Age. Les fouilles sont encore en cours, un rapport complet sera publié lorsqu'elles seront terminées.

Chandon (Broye)
Vuaty
CN 1185, 569 240 / 187 800

Dans une petite gravière à l'ouest du hameau de Vuaty, Gilbert Sansonnens découvrit en mars 1981, sur un tas de pierres de ramassage, des pierres taillées en calcaire du Jura et de nombreux fragments de tuiles à rebord. Ces vestiges proviennent sans doute d'un rural voisin faisant partie du grand établissement romain dont la villa fut découverte en 1964 à l'est de Vuaty sur la frontière Vuaty-Oleyres.

Courlevon (Lac)
Chanille
CN 1185, 574 700 / 193 650

Situation et historique

Sur une colline au nord-ouest du village de Courlevon (fig. 69), la commune a délimité une nouvelle zone de construction pour des maisons familiales (fig. 70). En mars 1982, les travaux de terrassement du lotissement débutèrent. En raison de la proximité de la forêt communale où, au siècle passé déjà, on avait découvert une tuile à rebord entière exposée au Musée de Morat, la surveillance des travaux d'excavation par un collaborateur du Service archéologique cantonal s'imposait. Hubert

Savary y découvrit à plusieurs endroits des concentrations de tuiles romaines, qui devaient indiquer l'emplacement de différents bâtiments romains, sans doute des ruraux appartenant à un grand établissement dont la villa devait se trouver dans la forêt communale plus à l'ouest.

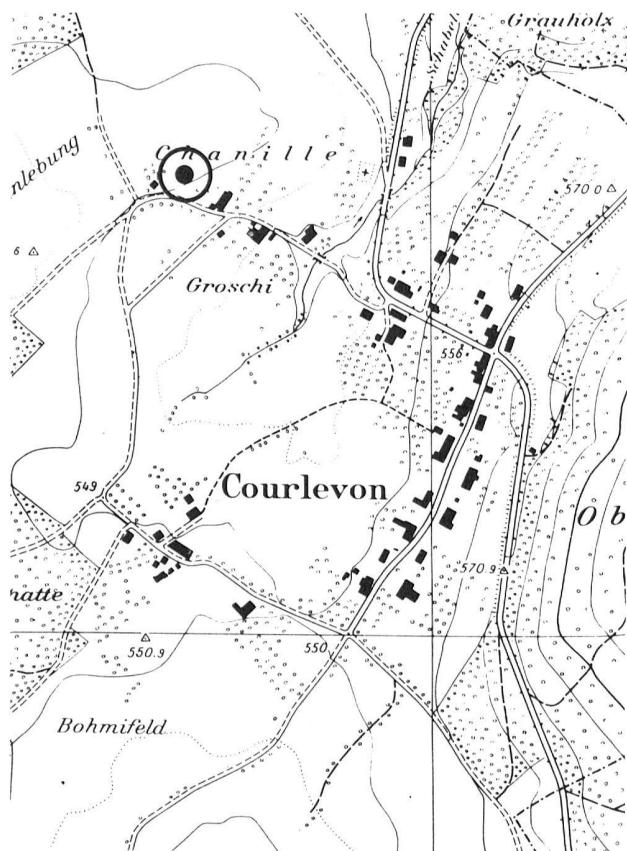


Fig./Abb. 69 plan de situation, 1:10 000

Fouilles :

L'intervention du Service archéologique se limitait aux zones directement menacées par les travaux d'excavation. L'étude du site se fera au fur et à mesure de l'implantation des nouvelles maisons.

Durée : en deux étapes du 16 au 29 mars et du 2 au 4 avril 1982, soit onze jours de travail effectif suivi de sondages.

Direction locale : Philippe Amourette.

Participants: Karl Revertera, Pierre Rappo,
Jean-Pierre Hurni, Eric Gavin, Daniel Ruffin.

a) Première étape

Surface fouillée : 72 m² répartis sur trois secteurs (fig. 71).

Constat: quatre zones à forte densité de tuile romaine sont repérées. Trois d'entre elles donne-

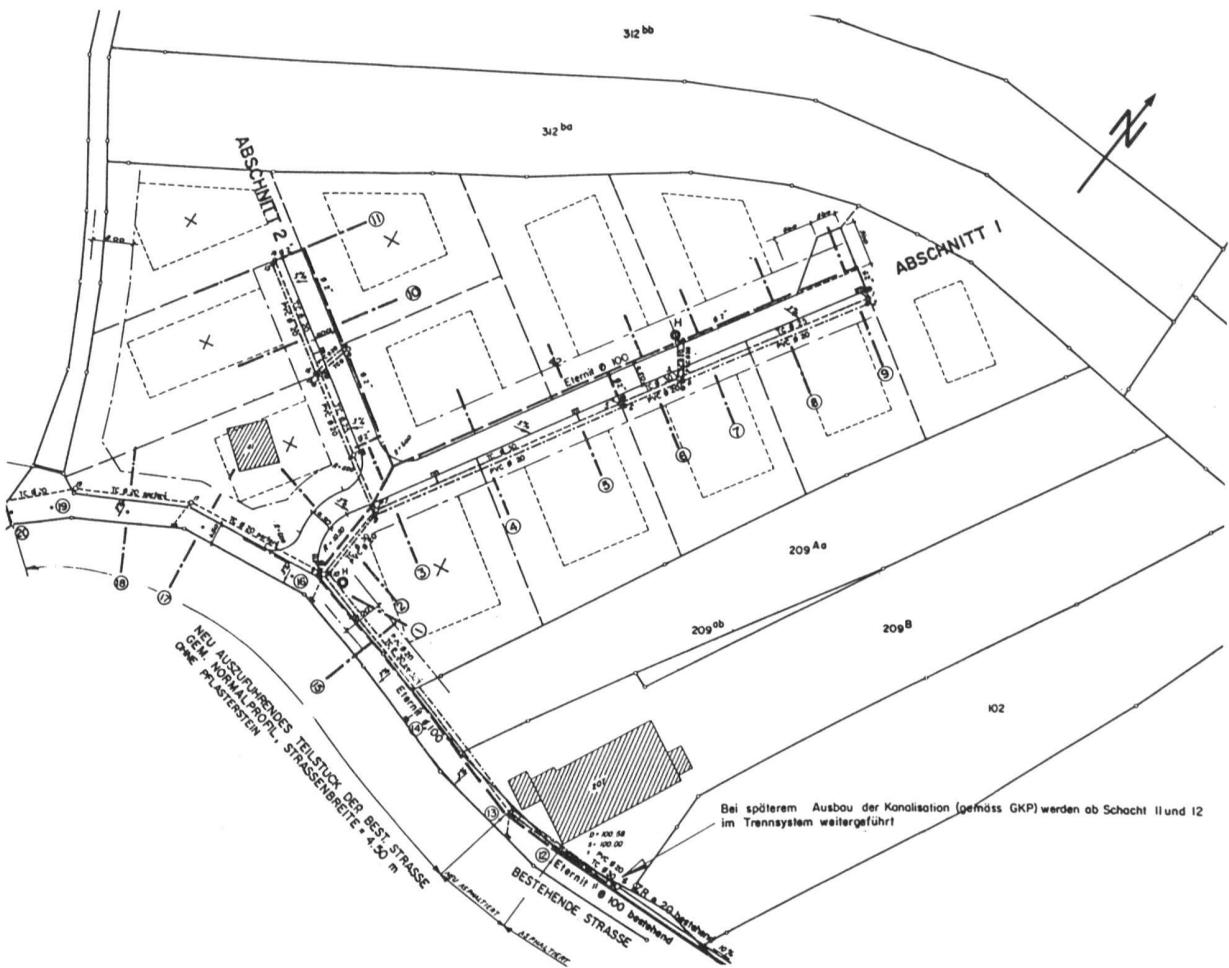


Fig./Abb. 70 nouvelle zone de construction

ront lieu à l'établissement des secteurs de fouille : 1, 2 et 4. Le secteur 3, non menacé, n'a pas été fouillé lors de cette intervention.

- Secteur 1 : une nappe de tuile dont la forme s'inscrit dans un rectangle (5×4 m), recouvre un cailloutis irrégulier de petits galets (taille du poing) qui adopte sensiblement les limites de cette nappe de tuile (fig. 72). L'angle SW du rectangle est occupé par une fosse (diamètre 40 cm, profondeur 25 cm) à remplissage de tuile, cernée par des galets assez gros (20 à 30 cm) que l'on peut interpréter comme un trou de poteau avec pierres de calage (fig. 73).
- Secteur 2 : sur une dizaine de mètres, un bandeau de tuile s'étale sur une largeur d'environ deux mètres. Il recouvre un alignement presque rectiligne de galets de tailles diverses, large de 0,7 m là où la charrue ne l'a pas dispersé. Ces galets sont disposés sur une seule épaisseur rarement sur deux. Une extrémité de cette bande de galets a été amputée sur une longueur que l'on peut estimer à 6 mètres, par les travaux d'excavation. On note que le matériel archéolo-

gique ne se trouve que d'un côté de la bande de galets (fig. 74).

- Secteur 4 : la surface fouillée est ici restreinte à 4 m² car la zone n'est pas immédiatement menacée. On y découvre, là aussi, une nappe de tuile mais les fragments en sont beaucoup plus grands que dans les secteurs précédents (20 à 30 cm). Sous ces tuiles, quelques gros galets alignés. On remarque que la direction de cet alignement semble perpendiculaire à celle de l'alignement du secteur 2. L'éventuel contact entre les deux alignements n'est plus observable du fait des destructions déjà mentionnées (fig. 75).
- Secteur 3 : cette zone, connue uniquement par un profil, présente elle aussi une concentration de tuile avec présence de gros galets. On note qu'elle se situe dans le prolongement de l'alignement du secteur 4. Mais les éventuels vestiges compris entre les deux secteurs ont été enlevés par le creusement de la large tranchée d'implantation de la route (fig. 76)

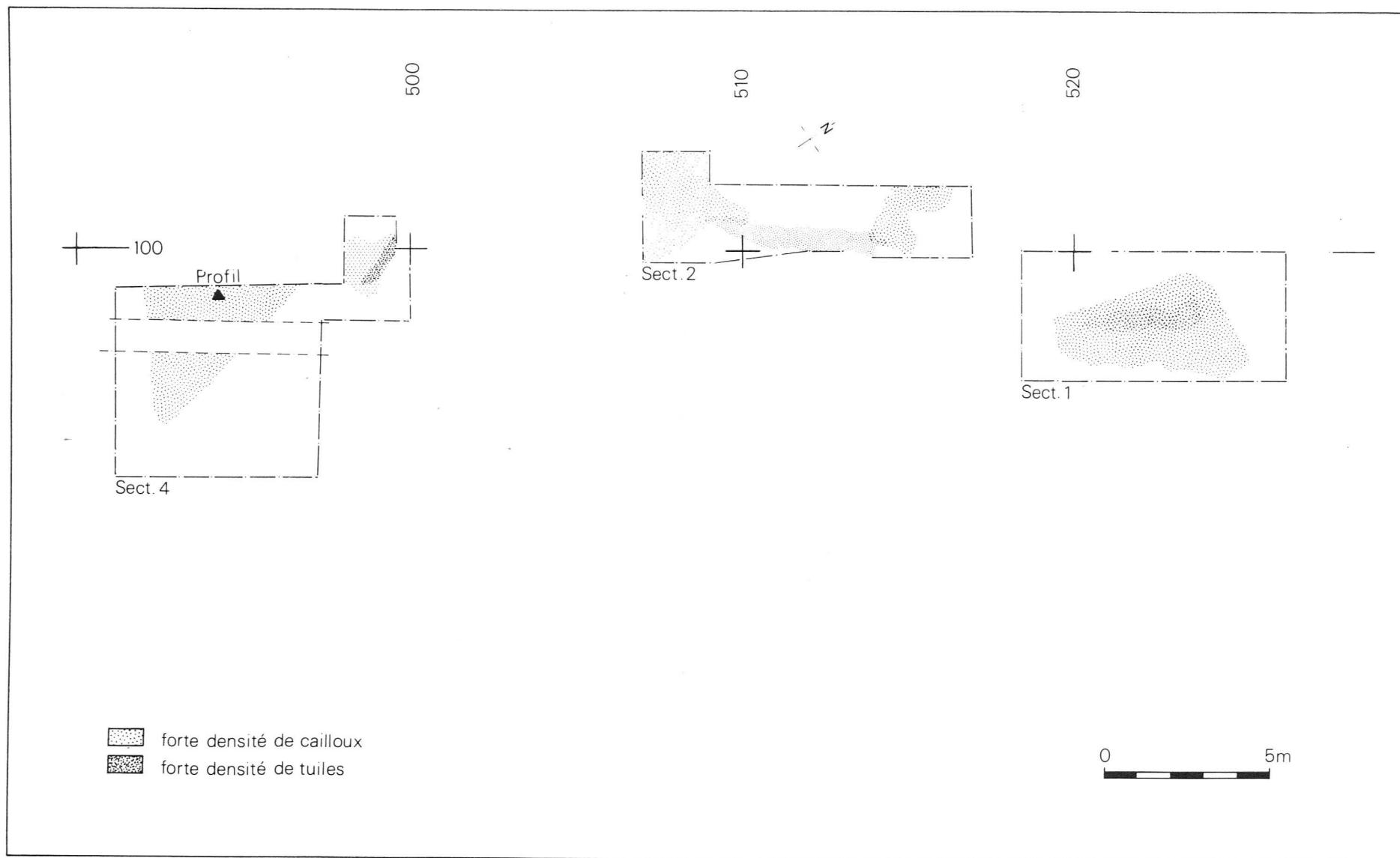


Fig./Abb. 71 plan général de la fouille



51 Fig./Abb. 72 plan sec. 1/décapage 1

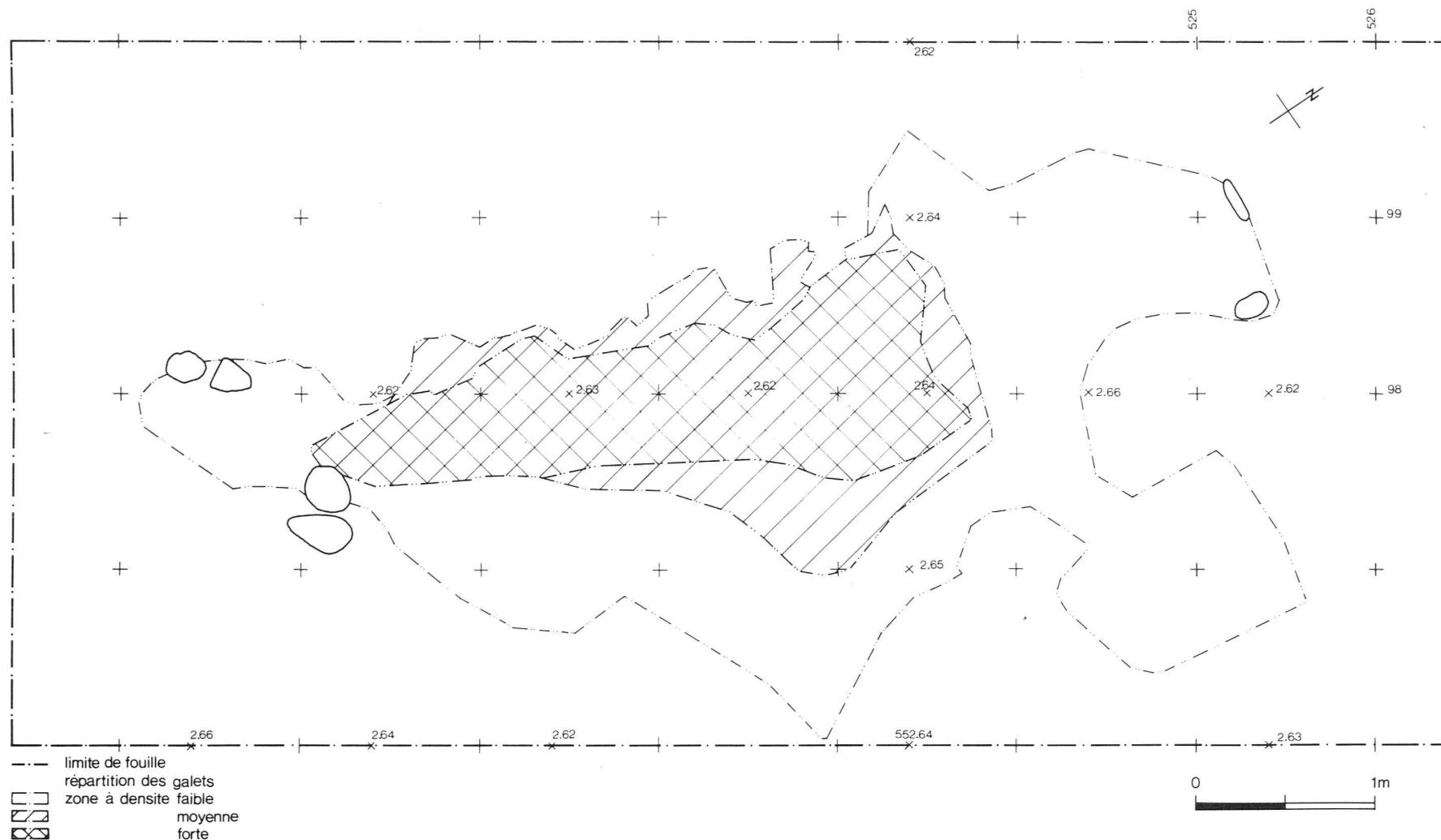


Fig./Abb. 73 plan sect. 1/décapage 2

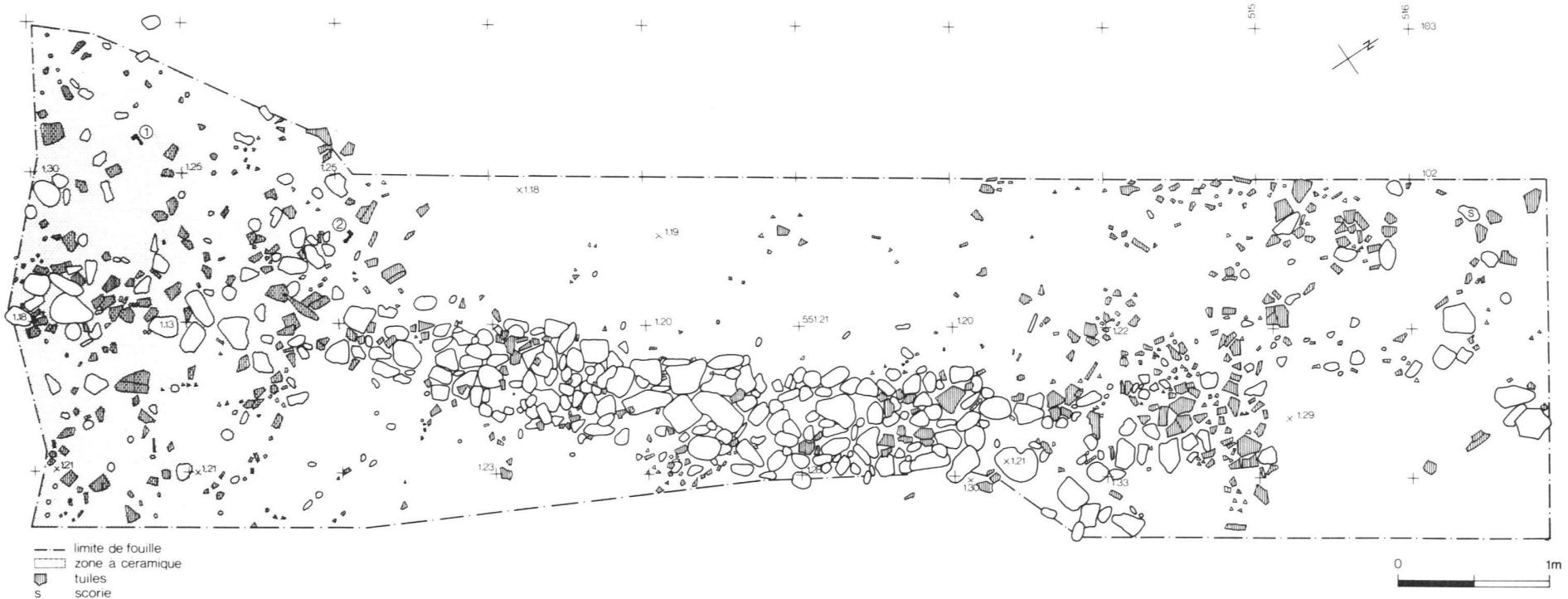




Fig./Abb. 75 plan sect. 4

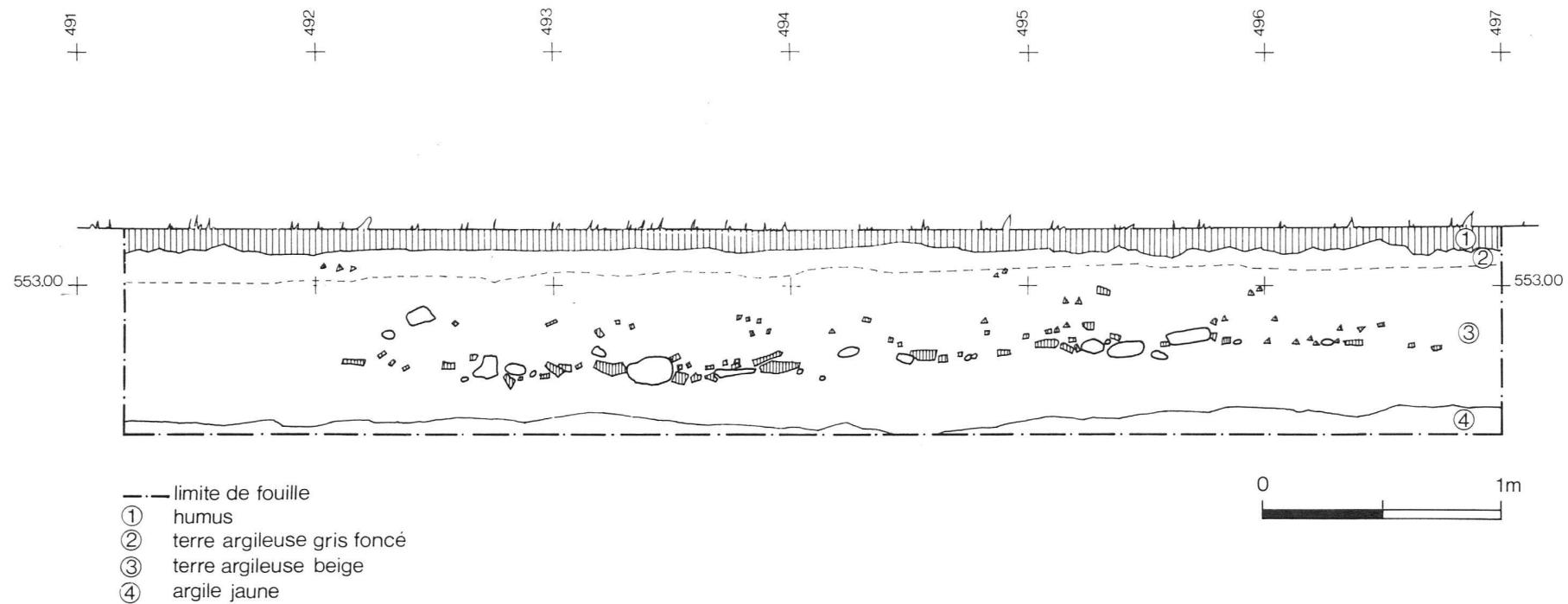


Fig./Abb. 76 profil ligne 99 NW/sect. 4

b) Deuxième étape

Surface fouillée : 24 m²

Motif d'intervention : une tranchée pour pose d'une conduite est creusée à travers le site à la pelle mécanique par l'entreprise chargée de l'excavation. Elle montre la présence de vestiges archéologiques uniquement dans le secteur 4.

Constat : le décapage met au jour une zone où sont mêlées tuiles et pierres sans organisation évidente. Les limites de cette nappe de tuile sont assez nettes. On remarque que les tessons de céramique sont mêlés aux tuiles contrairement aux autres secteurs où le matériel était plus abondant sous les tuiles qu'au-dessus.

c) Sondages

Sur l'emplacement de la première construction de maison (parcelles 587, 588) deux tranchées creusées à la pelle mécanique jusqu'au terrain vierge ne rencontrent aucun vestige archéologique.

Matériel archéologique

Les fragments de poteries représentent le plus grand nombre des objets découverts. La céramique a fait l'objet d'une étude spéciale par Eveline Seewer.

- Objets de métal. A côté de plusieurs clous en fer forgé, à section carrée et à tête plate, un certain nombre de fragments de fer non identifiables ont été recueillis. Il y eut également quelques scories qui font supposer l'existence d'une forge à cet endroit même. Le forgeron travaillait sans doute pour les besoins des habitants de l'établissement romain. Les couches archéologiques renfermaient également deux clés en fer forgé (fig. 77 a,b) et deux serpes également en fer dont l'une est à douilles (fig. 77 c) et l'autre à soie recourbée à son extrémité (fig. 77 d).
- Céramique. Les fragments de céramique trouvés à Courlevon forment un petit complexe d'environ 40 tessons dont aucun ne permet d'avancer une datation précise.
- La terre sigillée : l'état des fragments de la terra sigillata, à pâte rouge très fine, importée de Gaule, est tel qu'il ne peut donner des indications sûres (n° Inv. 1982/19 a,b, 41).
- Céramique gallo-romaine à revêtement argileux : parmi les pièces découvertes se trouve le fond d'un gobelet à enduit brillant (n° Inv. 1982/29 b) II^e/III^e siècle (Kaenel, p. 31).
- Les mortiers : seuls les mortiers, dont le nombre relativement grand est étonnant pour un ensemble de fragments si réduit, apportent des éléments de datation et confirment la datation du gobelet à revêtement argileux. Les frag-

ments de mortier sans enduit et aux formes simples peuvent provenir du I^e et du II^e siècle (n° Inv. 1982/ 8, 9, 10, 22). D'autre part, les fragments de mortier à enduit brillant (fig. 78 a) et à panse intérieure biconcave – dit « rhétique » (Inv. 1982/29 a, 31, 35, fig. 78 b, c) datent de la fin du II^e et du début du III^e siècle (Ettlinger, Engehalbinsel, p. 129). La plus grande partie des fragments se range dans la catégorie des céramiques communes à pâte claire ou à pâte grise.

- La céramique commune à pâte claire : les fragments de céramique commune à pâte claire sont relativement nombreux. Mais une infime partie d'entre eux seulement permet un classe-

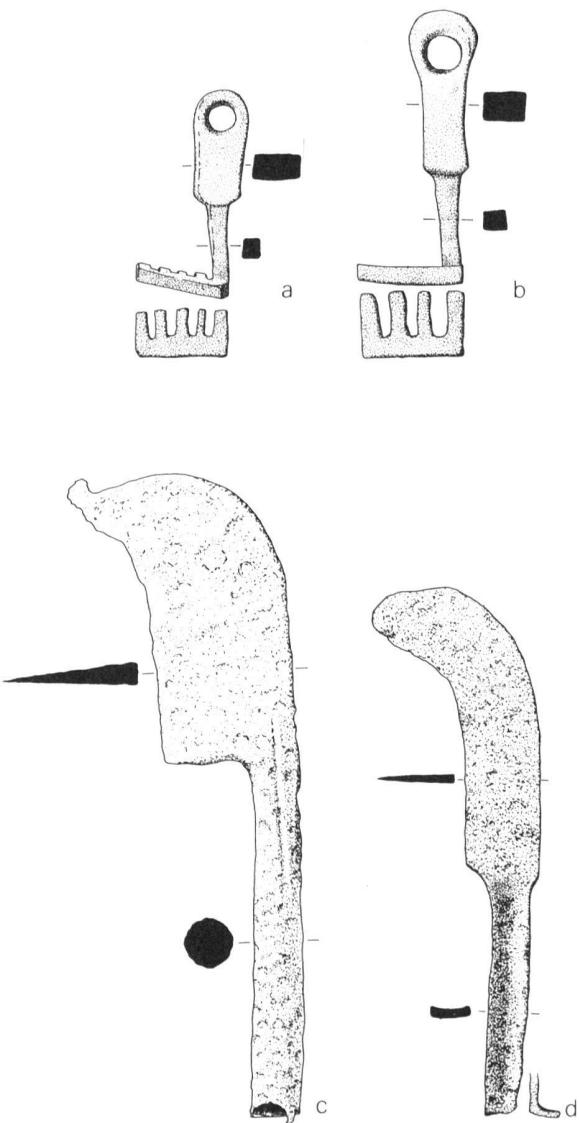


Fig./Abb.77 (a-b) clés, (c-d) serpes (1:2)

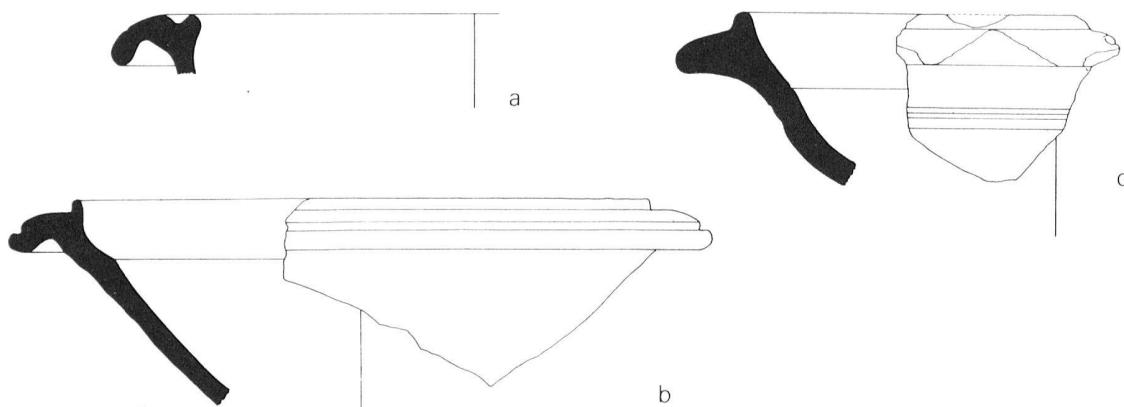


Fig./Abb. 78 fragments de mortiers (1:3)

ment chronologique, car – mis à part le mauvais état de conservation – les formes et les techniques ne changent guère pendant toute la période romaine. Dans tout le lot, (n° Inv. 1982/11, 16, 18 [pot à miel], 20, 23, 24, 25, 26, 32, 36, 38, 43), seuls des tessons d'une assiette à paroi oblique courbe (n° Inv. 1982/23) indiquent une provenance du I^{er}/II^e siècle.

- Céramique commune à pâte grise : pour la céramique commune à pâte grise se posent les mêmes problèmes de datation que pour la céramique commune à pâte claire. Aucun des fragments (n° Inv. 1982/1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 14, 21, 39, 44, 45) ne permet une approche chronologique nette.
- Les amphores : l'unique fragment d'une amphore (n° Inv. 1982/30) n'apporte aucun élément nouveau.

Datation

A côté des formes de longue durée pour la céramique commune, les fragments de céramique de Courlevon appartiennent donc au I^{er}/II^e siècle et à la fin du II^{er}, début III^e siècle.

Bibliographie :

- Ettlinger, E., Kleine Schriften, Keramik, Rei cretariae romanae fatorum, Bd. 2 Augst/Kaiseraugst 1977.
– Stempel auf römischer Keramik von der Engehalbinsel Bern, in: Jahrbuch des bernischen historischen Museums, 55-58 (1975-1978) 115-144.
Ettlinger, E., Steiger, R., Formen und Farbe römischer Keramik. Augst, Römermuseum 1971.
Kaenel, G., Aventicum I, Céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des II^{er} et III^{er} siècles. Avenches 1974.

Conclusions

A Courlevon en Chanille, les fouilles archéologiques se sont limitées à un strict minimum. A trois endroits une concentration de galets et de tuiles à rebord font supposer l'emplacement de bâtiments ruraux, construits sans doute en bois et pisé, s'agissant de ruraux qui accompagnaient la villa du seigneur construite en pierres. Sur la base de la céramique recueillie, ces ruraux peuvent être datés de la fin du I^{er} siècle jusqu'au début du III^{er} siècle.

*Philippe Amourette
Eveline Seewer (céramique)*

	TS	Rev. Argileux	Mortier	Pâte claire	Pâte grise	Amphore
I ^{er} s.	N°s 19,a,b 41		N°s 8,9,10,22 : I/II ^e s.	N°s 11,16,18,20, 23,24,25,26, 32,36,38,43.	1,2,3,4,5,6,7, 12,14,21,39, 44,45.	N° 30
II ^{er} s.		29,b : II/III ^e s.	Rhétique : II/III ^e s. 29,a, 31,35			

Domdidier (Broye)
Chapelle Notre-Dame-de-Compassion
CN 1184, 567 290 / 190 595

Grâce aux fouilles faites à l'extérieur de la chapelle en 1982, le caractère du bâtiment romain ainsi que la longueur de la nef de l'église mérovingienne ont pu être déterminés.

Le mur romain, dont une partie avait été repérée lors des fouilles de 1978/79, appartenait à un mausolée romain avec une abside semi-circulaire du côté nord. Cette abside était construite sur la place d'incinération de la nécropole romaine dont de belles urnes en verre et en terre cuite avaient été mises au jour.

(H. Schwab, Tätigkeitsbericht, Freiburger Geschichtsblätter 62, 1979/80, 285, fig. 25 et 26 et J. Engel, Les urnes cinéraires de la chapelle de Domdidier, dans histoire et archéologie, les dossiers, N° 62, Dijon 1982.)

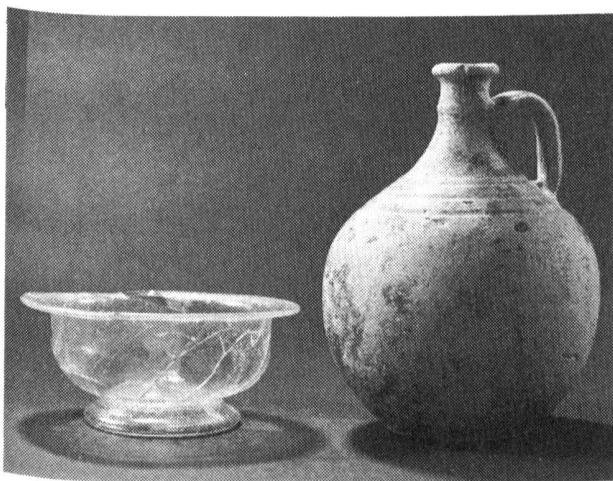


Fig./Abb. 79 coupe en verre et cruche en terre cuite

Du côté ouest du mausolée, deux autres tombes à incinération ont été découvertes et fouillées. Entre les deux se trouvait une tombe à inhumation orientée sud-nord. A côté de la tête du défunt enterré dans cette tombe avaient été déposées une coupe en verre et une cruche en terre cuite qui sont datées de la II^e moitié du II^e siècle ou du début du III^e siècle (fig. 79).

Ces résultats des fouilles de Domdidier seront présentés dans un rapport spécial rédigé par Philippe Jaton, directeur local des fouilles.

Düdingen (Sense)
Hasli
LK 1185, 579 550 / 186 900

Auf einer Anhöhe zwischen Garmiswil und Balliswil entdeckte Serge Menoud, Belfaux, am 14. Dezember 1981 einige Fragmente von Leistenziegeln sowie Scherben von Gefäßen aus roter Sigillata, die für das Vorhandensein einer römischen Anlage sprechen. Nördlich von dieser Fundstelle wurde 1933 in einer kleinen Kiesgrube ein latènezeitliches Frauengrab mit einem blauen Glasarmring zerstört.

Ependes (Sarine)
Pré-du-Château
CN 1205, 575 520 / 178 180

En travaillant la terre dans son jardin, M^{me} René Clément-Perriard découvrit une fusaïole en terre cuite rouge clair en forme de boule (fig. 80) qui est typique de l'époque romaine. Ce jardin se trouve dans le périmètre d'un grand établissement romain, qui se situe sous et aux environs de l'église d'Ependes.

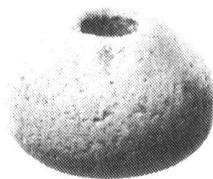


Fig./Abb. 80 fusaïole en terre cuite (1:1)

Galmiz (See)
Riedli
LK 1165, 578 520 / 199 270

Auf dem Trasse der N1 im Süden des Dorfes wurde ein römischer Siedlungshorizont mit Funden aus den ersten drei nachchristlichen Jahrhunderten erfaßt. Mit größter Wahrscheinlichkeit handelt es sich um einen Teil der Wirtschaftsgebäude des römischen Gutshofes, dessen Villa im Gasenfeld gestanden hatte, wo 1976 ein Teil der Fundamentmauern freigelegt werden konnten.

Ein ausführlicher Grabungsbericht wird in einem speziellen, die Ausgrabungen auf dem Trasse der N1 betreffenden Heft veröffentlicht:

RN1 – Archéologie / N1 – Archäologie, rapports de fouilles/Grabungsberichte 1979–1982; Archéologie fribourgeoise/Freiburger Archäologie, Fribourg/Freiburg 1983.

Galmiz (See)

Rüblimatten

LK 1165, 578 625 / 199 300

Einige 100 m südlich der römischen Villa im Gassenfeld bei Galmiz wurde auf dem Trasse der N1 ein römischer Horizont mit Leistenziegelfragmenten und Scherben von römischer Keramik der drei ersten nachchristlichen Jahrhunderte erfaßt. Mauerfundamente waren keine vorhanden. Diese Spuren römischer Besiedlung gehören mit größter Wahrscheinlichkeit, wie diejenigen im Riedli, zu einem Wirtschaftsgebäude des römischen Guts-hofes.

Ein ausführlicher Grabungsbericht wird gesondert veröffentlicht:

RN1 – Archéologie / N1 – Archäologie, rapports de fouilles/Grabungsberichte 1979–1982; Archéologie fribourgeoise/Freiburger Archäologie, Fribourg/Freiburg 1983.

Galmiz (See)

Scheiteren

LK 1165, 577 920 / 199 680

In den letzten Jahren wurden sämtliche Aushubarbeiten im Bereich des Großen Mooses, westlich der Eisenbahlinie zwischen Galmiz und Löwenberg sorgfältig beobachtet, galt es doch den Verlauf der römischen Heeresstraße, die Aventicum mit Petinesca verbunden hatte, in diesem Bereich zu lokalisieren. Im Jahre 1981 wurden auch die

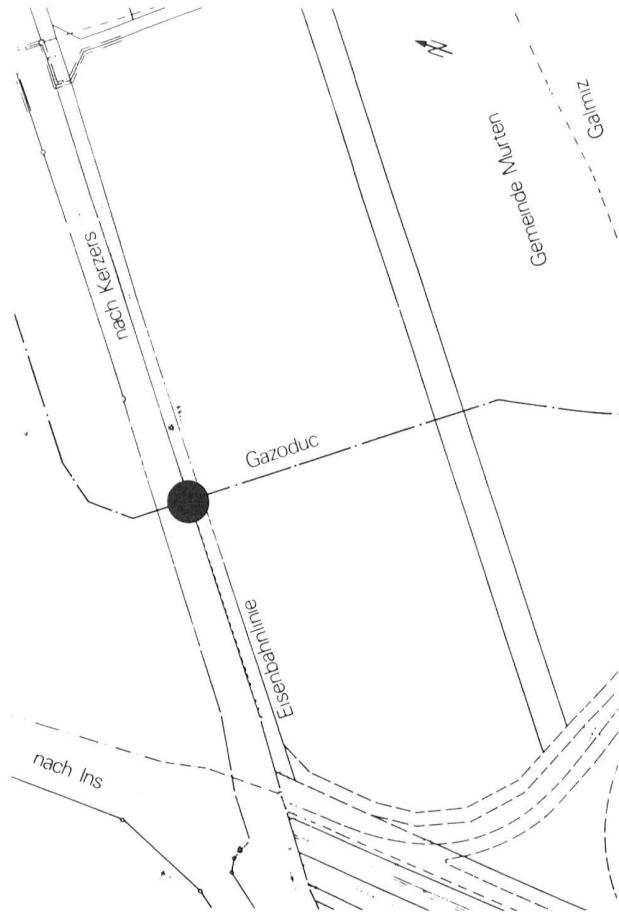


Fig./Abb. 81 Situationsplan der Gasleitung südwestlich von Galmiz

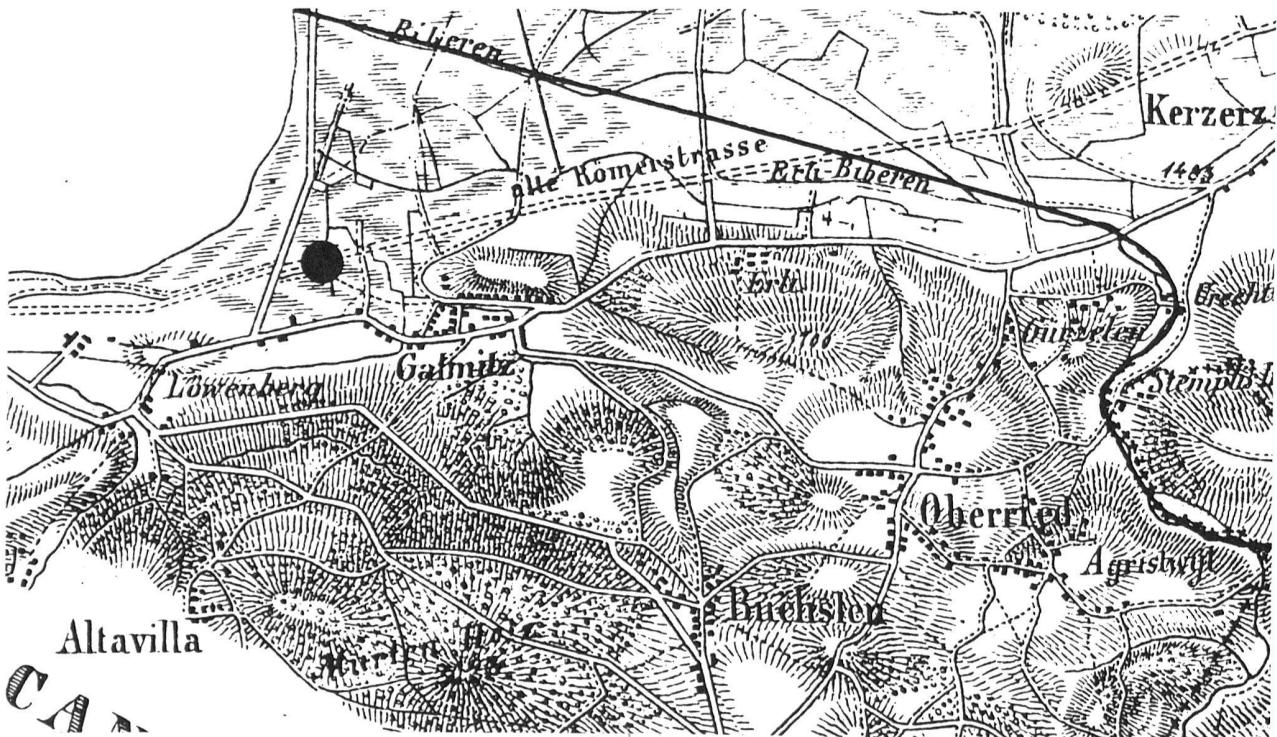


Fig./Abb. 82 Detail einer alten Karte mit der «Römerstraße»

Aushubarbeiten für den 2,50 m tiefen Graben der Gasleitung Altavilla/Neuenburg überwacht (Abb. 81). Trotz genauer Beobachtung der Profile des Grabens zwischen der Kantonsstraße Galimiz/Löwenberg und dem Tannenhof war nirgends eine Spur des Kiesbettes dieser wichtigen Straße zu sehen. Es zeigte sich aber, daß die 8 m breite und 60 bis 80 cm dicke Kiesschüttung der Römerstraße unter den Schienen der Eisenbahlinie liegt und daß die Römerstraße an dieser Stelle als Unterlage für die Erstellung der Broyetalbahn benutzt worden war. Diese Feststellung wurde nachträglich noch durch eine Eintragung auf einem alten Plan, der vor der 1. Juragewässerkorrektion erstellt worden war, bestätigt. Dort stand an zwei Stellen neben der Eisenbahlinie der Vermerk Römerstraße (Abb. 82).

Gumefens (Gruyère)
Praz-Perrey
CN 1125, 572 400 / 169 449

Une nécropole romaine entamée une première fois lors de la construction de la route cantonale Fribourg-Bulle, et une seconde fois en 1964 et 1965, lors de l'extraction de sable par le propriétaire du terrain, a été fouillée entièrement dans le cadre de la construction de la RN12 au cours des années 1979 et 1980.

Cette nécropole renfermait quelques tombes à incinération et une cinquantaine à inhumation. Ces dernières étaient toutes sans mobilier funéraire, mais leur disposition et quelques trouvailles éparpillées permettent de dater la nécropole à l'époque romaine.

Un rapport de fouille détaillé sera publié dans un cahier spécial, réunissant les découvertes faites sur le tracé de la RN12.

Gurmels (See)
Dürrenberg
LK 1185, 580 200 / 193 800

Im Zusammenhang mit der Renovation der Kirche «Unserer lieben Frau» in Gurmels wurden 1982 bei archäologischen Sondierungen Fragmente von Leistenziegeln und römischer Keramik sowie von geschliffenen Marmorplatten entdeckt, so daß vermutet werden kann, daß an der Stelle der Kirche schon ein römisches Gebäude gestanden hatte. Einige der aufgedeckten Gräber könnten ebenfalls römerzeitlich sein. Die archäologischen Untersuchungen werden weitergeführt.

Hauteville (Gruyère)
Le Tronc-La Motte
CN 1225, 574 250 / 169 350

Lors de la prospection dans le cadre de l'établissement du plan d'aménagement, les collaborateurs du service archéologique découvrirent des tuiles à rebord et un fragment de poterie romaine. A cet endroit devait sans doute se trouver la villa romaine connue au siècle passé, mais dont on avait oublié l'emplacement.

Haut-Vully (Lac)
Les Chintres
CN 1165, 571 160 / 200 850

L'emplacement d'un établissement romain s'étendant sur une surface de plus de 100 m sur 50, a été découvert à proximité du tracé de la voie romaine qui reliait Aventicum au pont du Rondet en traversant le Vully. Serge Menoud, Belfaux, y découvrit des tuiles à rebord, de la céramique romaine et un fragment de verre bleu.

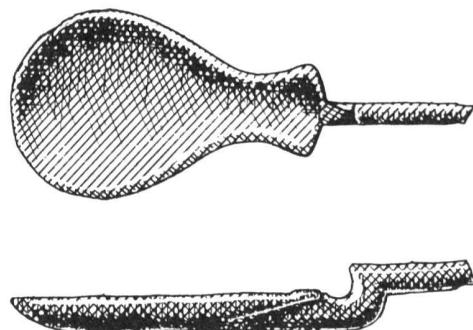


Fig./Abb. 83 cuillère en argent (1:1)

Haut-Vully (Lac)
En Chavanel
CN 1165, 571 957 / 201 560

Au nord de la route communale qui descend du replat de Joressant vers la Broye et les Grands-Marais, Michael Helfer, Morat, découvrit en 1981 dans un champ labouré un grand nombre de tuiles romaines, qui témoignent de l'existence d'un habitat romain. Au même endroit, Serge Menoud, Belfaux, recueillit d'autres tuiles à rebord ainsi qu'une cuillère en argent qui date également de l'époque romaine (fig. 83).

Kerzers (See)

Aegerten

LK 1165,581 380 / 203 080

Im Jahre 1979 entdeckte Herr J. Gutknecht bei Grabarbeiten in einer Tiefe von 60 cm drei vollständig erhaltene, jedoch gespaltene, sorgfältig nebeneinandergelegte römische Leistenziegel. Der Fund wurde aber erst am 1. August 1981 gemeldet, nachdem die Grube schon längst wieder zugeschüttet worden war. Aus diesem Grunde kann einstweilen nichts über den Charakter der Anlage ausgesagt werden.

Kleinbösingen (Sensebezirk)

Zendholzacker

LK 1185, 581 830 / 193 040

Bei einer Geländebegehung entdeckte Serge Menoud, Belfaux, am 2. November 1981 auf einem frischgepflügten Feld eine Menge Leistenziegel sowie Scherben von römischen Gefäßen (Abb. 84 a, b), ein Glasfragment und einen Eiserring. Die Streuung der Ziegel und der Funde ist so dicht, daß man annehmen kann, daß sich das Hauptgebäude des römischen Gutshofes von Kleinbösingen an dieser Stelle befindet. Die 1969 weiter nördlich auf dem Kreuzacker entdeckte römische Mauer gehörte mit größter Wahrscheinlichkeit zu einem Wirtschaftsgebäude der Anlage.

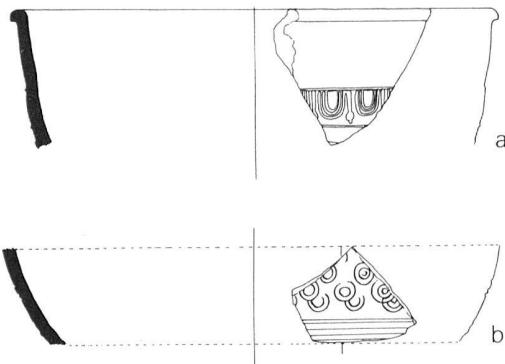


Fig./Abb. 84 Scherben von römischen Gefäßen (1:3)

Léchelles (Broye)

Subiet

CN 1164, 567 860 / 186 750

Lors de l'excavation d'une tranchée pour un drain d'assainissement, Bertrand Dubuis découvrit le 26 avril 1982 sur les déblais la base d'une grande amphore romaine en terre cuite, dont la pointe a un

diamètre de 5,5 cm (fig. 85). Il constata à une profondeur de 60 cm sous le sol actuel dans une couche de tourbe épaisse de 80 cm, un filet de sable qui renfermait des ossements d'animaux. Sans doute, ces vestiges ont été déposés à cet endroit par l'eau d'une crue. Ils doivent provenir d'un site romain qui doit se trouver plus en aval du côté sud.

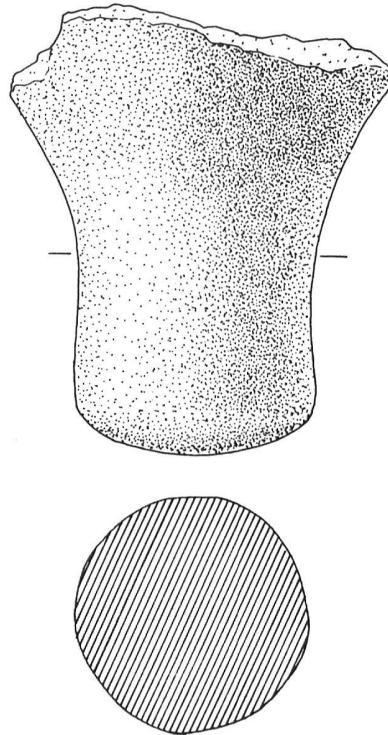


Fig./Abb. 85 base d'une amphore romaine (1:2)

Marsens (Gruyère)

Châtelard

CN 1225, 521 120 / 167 505

Historique des découvertes

Au début du mois de mai 1980, le Service archéologique cantonal a été prévenu que des ossements humains avaient été découverts au Châtelard, au-dessus du village de Marsens, lors du creusement des fondations de la maison de M. Pascal Repond. C'est au fils du propriétaire que reviennent la découverte et l'initiative de prévenir les archéologues. Par la suite, un accord a été conclu entre le Service archéologique et le propriétaire pour la fouille de sauvetage des squelettes apparaissant dans la coupe sud-ouest des fondations de la maison.

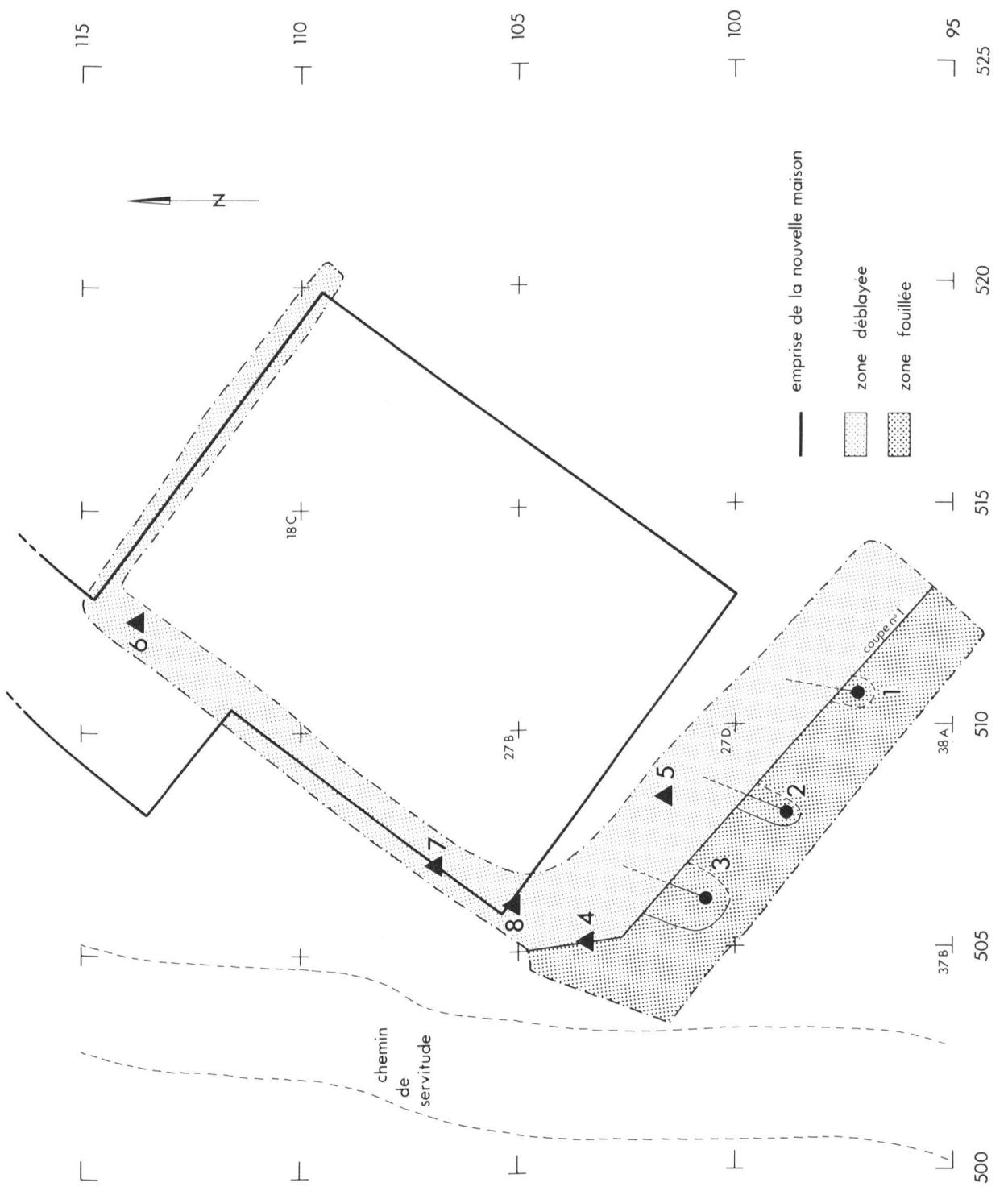


Fig./Abb. 86 plan général

Durée et technique de fouille

Afin de ne pas retarder les travaux, les fouilles ont été réalisées rapidement entre le 6 et le 30 mai. Elles ont été conduites en deux temps. Dans un premier temps, le décapage de la terre végétale et le nettoyage de la coupe sud-ouest (coupe 1, fig. 86) ont fait apparaître la position précise en coupe et en plan des 4 tombes (T1 à 4) qui n'avaient pas été totalement détruites par le trax. Les limites en étaient matérialisées par une différence de nature entre le remplissage assez humide des fosses et les couches limoneuses dans lesquelles elles étaient creusées, et par des lignes discontinues de pierres placées obliquement ou verticalement contre les parois. Le déblayage des éboulis des parois sud-ouest, nord-ouest et nord-

mité sud. Le remplissage, constitué de terre brune contenant des poches orangées, est difficile à distinguer du limon naturel. Quelques pierres sont disposées de façon discontinue près du crâne et le long du côté gauche du squelette dont il ne subsiste que la partie supérieure jusqu'au bassin. Le corps, orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est, est celui d'un adulte. Il est allongé directement sur les graviers, la tête inclinée vers la droite et le bras gauche posé sur le bassin ; la main gauche disparue devait s'y trouver aussi à l'origine.

- Tombe N° 2, secteur 37B (fig. 87b)

La fosse, à peine plus profonde que celle de la tombe N° 1 (environ 50 cm), est également creusée dans le limon et s'interrompt sur la même couche de graviers. La forme et le rem-

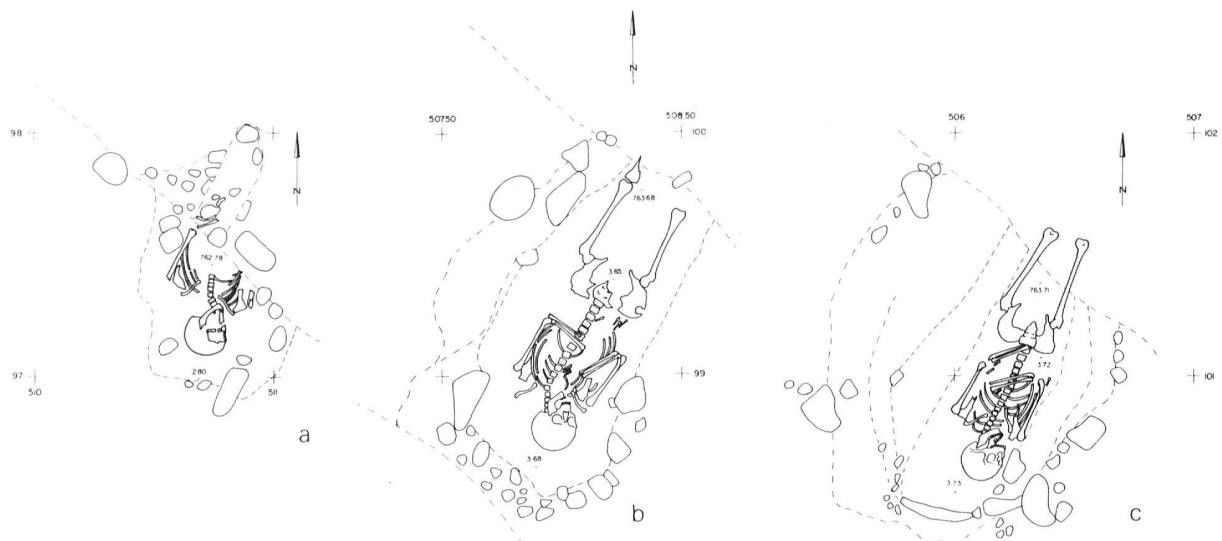


Fig./Abb. 87 (a) tombe 1, (b) tombe 2, (c) tombe 3

est des fondations a permis en outre la découverte des tombes numérotées T5, T6, T7 et T8 déplacées et en partie bouleversées par la machine. Dans un deuxième temps, la fouille s'est faite par l'enlèvement du seul remplissage des fosses en deux décapages correspondant au dégagement du niveau de pierres couvrant le squelette puis du squelette lui-même.

Les découvertes

1. Les tombes

Description des tombes en place :

- Tombe N° 1, secteur 38A (fig. 87a)

La fosse, peu profonde (environ 40 cm), est creusée dans une couche limoneuse compacte de couleur brun-orange et s'arrête sur une couche de graviers plus fluide. Sa forme est probablement ovale car elle est arrondie à son extré-

mitage et ses dimensions sont de 2,50 m de long sur 1,80 m de large.

L'entourage de pierres est par contre plus complet et plus soigné. On distingue un groupe de grosses pierres à hauteur du fémur gauche et une ligne de galets plus petits formant un arc de cercle depuis la gauche du crâne jusqu'à la droite du bassin. Ces pierres sont placées soit au fond de la fosse le long des parois, soit à mi-hauteur sur celles-ci. Un troisième groupe de pierres, qui fait corps avec le second, couvre la tête, l'épaule et le bras droits de l'inhumé. Certaines pierres sont posées directement sur le crâne et leur poids l'a en partie écrasé. Aussi y a-t-il de fortes chances qu'elles aient été mises volontairement sur le corps.

Le squelette est incomplet, coupé au niveau des tibias. Orienté SSO/NNE, il est allongé sur le dos, la tête légèrement inclinée à droite, le bras

gauche plié à la taille et la main droite posée haut sur la poitrine dans la région du cœur. C'est un adulte, certainement de sexe féminin, dont la taille avoisine 1,55 m.

- Tombe N° 3, secteur 27D (fig. 87c).

La fosse est creusée, pour sa partie supérieure, dans un limon de couleur brun clair et, pour sa partie inférieure, dans une couche de sable jaune fin et compact. Le remplissage, identique à l'environnement au sommet, est constitué à la base d'un mélange de couleur brune de sable et de limon. La fosse se présente en plan comme un ovale bien arrondi du côté sud comme pour les tombes précédentes, mais elle est plus profonde (environ 80 cm), plus large puisqu'elle atteint 1,20 m au maximum et nettement dissymétrique. Ces deux dernières observations s'expliquent par la forme brisée du profil de la paroi ouest dont le sommet est franchement oblique à 45° alors que la base se rapproche de la verticale. Les parois sud et est sont par contre sensiblement verticales sur toute leur hauteur.

Les pierres ne forment pas un entourage complet du squelette. Côté ouest, il n'existe que quelques gros galets placés isolément au sommet ou à mi-hauteur de la paroi et dont le pendage est dirigé vers l'intérieur de la tombe. A l'est et au sud les pierres constituent un entourage continu en plan, mais plus clairsemé en profondeur ; en effet au sommet elles sont de grande taille et forment une ligne qui épouse le bord de la fosse tandis qu'à la base, le long de la paroi, elles sont plus petites et généralement non jointives. Une large dalle est dressée derrière le crâne du squelette, la face plane tournée vers lui. Toute la partie sud-est de la fosse, y compris le dessus de la tête et de la poitrine de l'inhumé, est comblée de pierres mêlées au remplissage ; elles sont de calibres divers et disposées sur plusieurs niveaux mais elles ne touchent pas le crâne comme c'est le cas dans la tombe N° 2. Là encore il y a eu accumulation volontaire de pierres au-dessus de la tête et de la poitrine du mort au moment du remplissage de la fosse. Le fond de la fosse est en cuvette et le squelette repose immédiatement dessus. Le squelette est incomplet, coupé comme celui de la tombe N° 2 au niveau des tibias. Il est allongé sur le dos, la tête à droite, la main gauche posée sur le lobe droit du bassin, la main droite à gauche de la poitrine sous le cœur. Son orientation est SSO/NNE. D'après l'usure des dents, le squelette appartient à un adulte assez âgé, probablement une femme, dont la taille doit se situer entre 1,50 m et 1,55 m.

- Tombe N° 4, secteur 27D

La fosse a été détruite par le trax mais demeure en partie visible dans la coupe ; on y observe en

effet une couche de sable et d'humus identique à celle qui tapisse le fond de la tombe N° 3. Le creusement de la fosse semble s'être arrêté sur un dôme de graviers qui affleure à l'endroit où se trouvaient les os encore en place, à une profondeur d'environ 60 cm. Un peu plus à l'ouest apparaît une ligne de pierres orientées nord-sud qui pourrait constituer une des limites de la tombe.

Il subsiste du squelette l'humérus, la clavicule et l'omoplate gauches, des fragments de côtes et du bassin et une partie du crâne. Les ossements appelés tombe N° 7 (des fragments de crâne, une vertèbre cervicale et une côte) et tombe N° 8 (un fragment de bassin, une côte, une vertèbre, un cubitus gauche et des fragments d'humérus et de fémur droits) trouvés contre la paroi nord-ouest des fondations, pourraient bien ne former qu'une seule tombe avec la tombe N° 4. L'orientation SSO/NNE de celle-ci est probable d'après la position des deux os encore en place.

Description des tombes bouleversées :

- Tombe N° 5, secteur 27D

Le squelette avait été totalement bouleversé par le trax ; crâne et os longs gisaient pêle-mêle dans une couche remaniée de sable et d'humus au bord de la paroi sud-ouest des fondations. Les ossements, complets et bien rassemblés, n'ont cependant pas dû être beaucoup déplacés. Ils appartiennent à un adulte âgé.

- Tombe N° 6, secteur 18C

Le squelette est presque complet : il ne manque que le crâne. Les os étaient pris dans des paquets de sable, d'humus et de mottes de terre à la base de la paroi nord-ouest des fondations. Le squelette a dû s'ébouler dans cette position depuis le sommet de la paroi après le retrait de la pelle du trax.

2. Le cimetière

- Situation et nature du sol

Les tombes se trouvent sur le flanc est mais tout près du sommet d'une colline orientée nord-est/sud-ouest. La pente est forte sur les versants est et nord qui dominent le village de Marsens ; elle est beaucoup moins marquée vers l'ouest. La colline est composée à cet endroit d'une couche de sable recouvrant les flancs d'un dôme morainique ; l'ensemble est surmonté de couches mélangées de graviers et de limons.

- Organisation générale

Le cimetière montre une certaine organisation. L'orientation, SSO/NNE, est identique pour toutes les tombes en place ; celles-ci sont implantées dans l'axe de la colline et perpendicu-

lairement à la pente. D'autres éléments de symétrie sont à relever : l'espacement des tombes, compris entre 2,50 m et 3 m, est assez régulier ; les tombes 1, 2, et 3, parallèles, forment nettement une rangée ; les tombes 4 et 5 constituaient éventuellement une seconde rangée de tombes disposées en quinconce par rapport à celles de la première rangée.

Rites funéraires

L'orientation plutôt vers le sud est la caractéristique la plus importante du rituel funéraire mais ce n'est pas la seule. Ainsi le mode de construction des tombes est semblable dans tous les cas où il a pu être observé. Il existe à chaque fois dans la fosse des pierres entourant le squelette de façon plus ou moins continue ; un certain nombre d'entre elles affleurent en surface, matérialisant les limites de la tombe et constituant peut-être une marque visible pour les contemporains. D'autre part il a été remarqué à deux reprises (T2 et T3) que des pierres couvraient la tête et en partie le thorax du mort. Ce type de remplissage est voulu car l'hypothèse d'un éboulement des pierres de bordure est peu probable pour deux tombes contiguës ; il peut s'expliquer par une volonté « d'enclouage » comme dans le cas de certains squelettes de Gumeffens Praz-Perrey (cimetière romain à inhumation). Enfin la position de la tête et des membres est remarquablement homogène : dans les trois cas de tombes non bouleversées, la tête est tournée vers la droite, regardant vers l'est, et, pour les tombes 2 et 3, la main droite est près du cœur alors que la main gauche repose sur le bassin ou à la taille.

– Datation

Aucun mobilier n'accompagne les tombes. Cette carence et la position de la main droite sur le cœur traduisent sans doute l'influence du christianisme. Par opposition la tradition indigène se marque par l'orientation, par l'organisation des tombes, encore peu rigoureuse par comparaison à celle des grands cimetières en rangées des VI^e et VII^e siècles, et par la pratique de « l'enclouage ». Ces observations plaident en faveur d'une datation au Bas-Empire (comme pour la nécropole de Gumeffens Praz-Perrey) ou au tout début de l'époque mérovingienne, deux époques pendant lesquelles, dans nos régions, les morts ont été enterrés sans mobilier.

Conclusion

D'autres découvertes nous ont été signalées au Châtelard, soit par le fils Repond, soit par des habitants de la commune. Des ossements se trouvaient dans les fondations de la maison Repond, au nord-ouest de celle-ci sous le chemin de servi-

tude et au nord-est sur le tracé de la nouvelle canalisation joignant le réservoir d'eau au village de Marsens. Enfin de nombreux squelettes ont été retournés par la charrue au sud-ouest de la fouille, dans une zone d'environ 30 m sur 20 m commençant au pied du réservoir et se poursuivant vers le sud dans les parcelles N°s 82 et 86. Les squelettes exhumés étaient enterrés peu profondément, orientés sud-nord et n'étaient pas accompagnés de mobilier. Ils passent pour « romains » parmi les gens du pays.

Ces découvertes et nos six tombes font vraisemblablement partie d'un même cimetière qui couvre au minimum une surface de 80 m de longueur sur 30 m de largeur. Il s'agirait donc d'une nécropole fort importante dont les zones non encore perturbées mériteraient une exploration systématique.

Marc Bouyer

Marsens (Gruyère)

En Barras
CN 1225, 571 300 / 166 650

En général les temples carrés gallo-romains font partie d'une agglomération importante, d'un vicus qui était le centre culturel, cultuel et commercial de toute une région.

Les découvertes faites en 1981 dans la plaine entre Riaz et Marsens, lors de la construction de chemins agricoles, dans le cadre du remaniement parcellaire démontrent clairement que le temple de Riaz / Tronche-Bélon n'était point construit isolément, comme on pouvait le croire à première vue. Il était entouré d'un grand village avec des maisons construites avant tout avec murs en pisé, maisons qui abritaient des ateliers de ferronniers et de forgerons du moins dans la zone fouillée. La couche archéologique est très riche en céramique indigène et importée et en partie richement décorée (fig. 88). Une belle lampe à huile en terre cuite (fig. 89) porte une marque avec l'inscription « Communis » dont on a découvert le moule sur le site romain de l'Île l'Enge à Berne. A. Leibundgut fait remarquer dans son ouvrage sur les lampes romaines en Suisse, que ce type de lampe était en usage avant tout dans des établissements militaires tels que Vindonissa, Baden et Augst. La lampe trouvée sur le site romain de Marsens est datée de la deuxième moitié du I^{er} siècle, dans l'intervalle entre la fin du règne de Claude et le début du règne de Trajan. Les fibules découvertes sur ce même site (fig. 90) sont de première qualité et l'on peut admettre qu'à côté des forges d'autres manufactures occupaient le quartier mis en partie au jour lors des fouilles de sondage, des ateliers ou travaillaient des bronziers et des verriers très habiles.

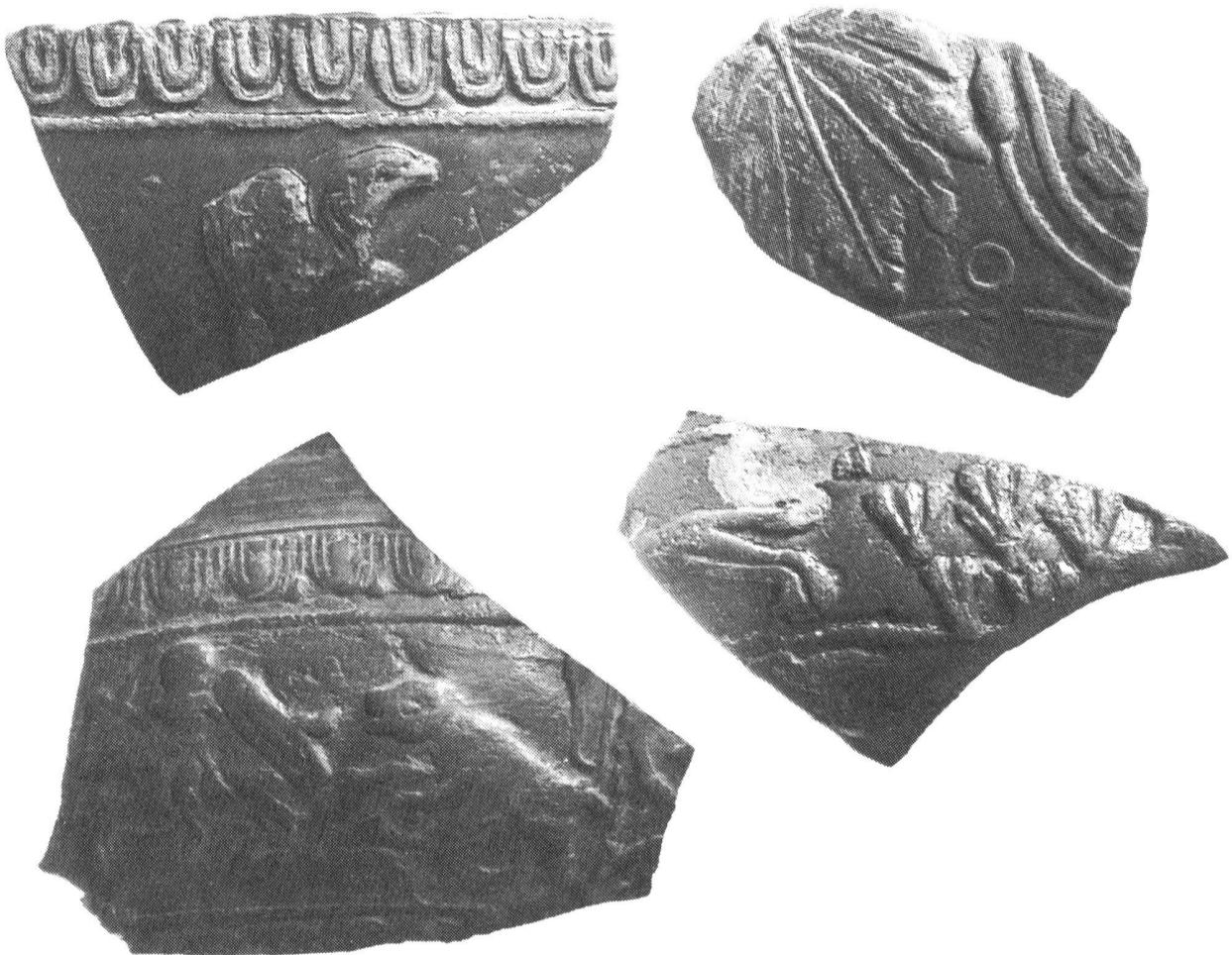


Fig./Abb. 88 poterie romaine

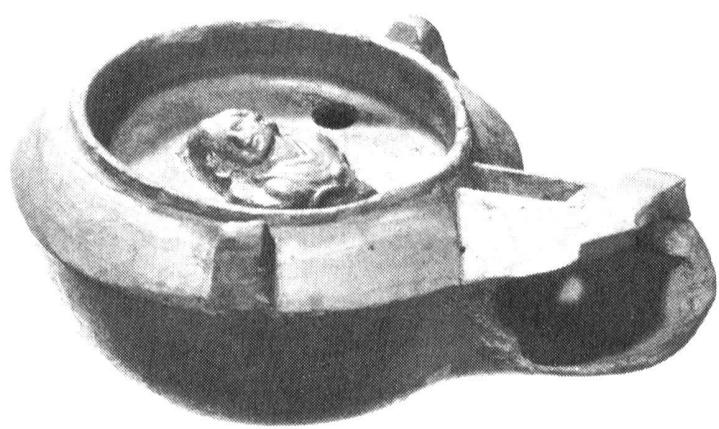


Fig./Abb. 89 lampe à huile

Des fouilles plus conséquentes seront effectuées dans les zones où la couche archéologique est directement menacée par les labours. Un rapport de fouille détaillé sera publié dans un cahier spécial.

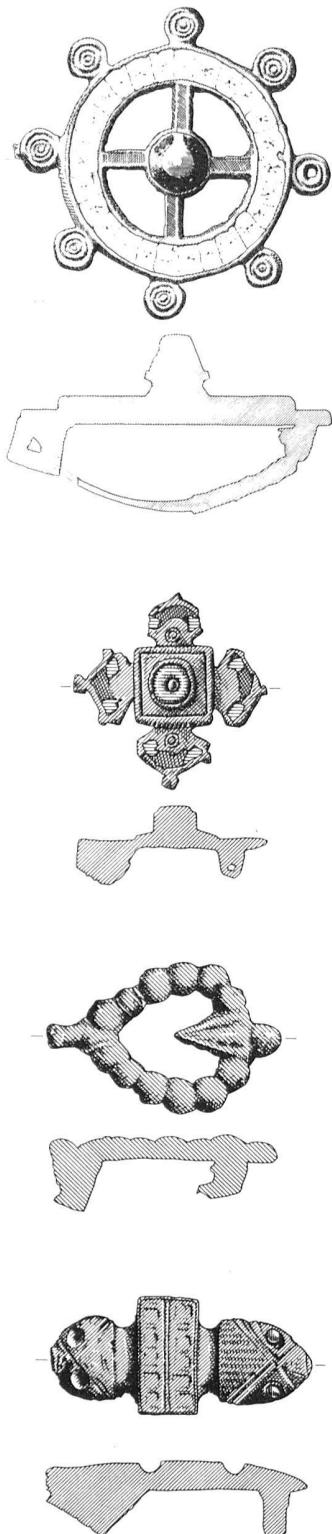


Fig./Abb. 90 fibules romaines (1:1)

Morens (Broye)
Derrière-la-Cure
CN 1184, 559 400 / 187 700

Situation et historique

Le site de Morens/Derrière-la-Cure se trouve sur le bord nord-ouest de la plaine de la Petite-Glâne, à 400 m au sud du village de Morens et à proximité de l'église.

La zone entourant l'église de Morens est connue par différentes découvertes se rattachant à l'époque romaine :

- pierre tombale incorporée dans l'angle sud-ouest du chœur de l'église;
- tombes découvertes entre l'église et la maison voisine;
- pont de bois sur la Petite-Glâne près de la route reliant Morens à Payerne.

Cette région est répertoriée comme zone archéologique, raison pour laquelle l'Office des constructions fédérales a averti le service archéologique, une tranchée devant être creusée entre Sévaz et Rueyres-les-Prés. Le seul site archéologique touché par cet ouvrage était celui de Derrière-la-Cure (fig. 91).

Fouilles

Durée : 6 – 16 octobre 1981

Direction locale : Ph. Amourette

Participants : K. Revertera, André Gilles, Alain Gatlatis, Daniel Gerber

Surface fouillée : 18 m², excavation de la tranchée surveillée sur une longueur de 15 000 m.

Constats

Seuls ont été découverts comme structures deux alignements de pierres (NW-SW) distants de 9 m, que l'on peut interpréter comme bases de murs d'un bâtiment romain.

Près d'une des fondations du mur NE, il existait de nombreux fragments de tuiles.

Entre les deux fondations, les fragments de tuiles sont très rares. Deux profils ont été relevés. Ils montrent une coupe de la fondation du m 54 et un fossé qui le borde au NE ainsi qu'une coupe de la fondation au m 63 (fig. 92).

La céramique a en majeure partie été découverte sous la couche de tuiles.

Matériel archéologique

Au NE du mur 54 la couche archéologique renfermait des scories de fer, qui font supposer l'existence d'un atelier de ferronnier à cet endroit. Les objets recueillis se limitent à quelques clous et à un fragment d'un vase en verre et une petite hachette votive en fer (fig. 93) qui, avec la belle hachette

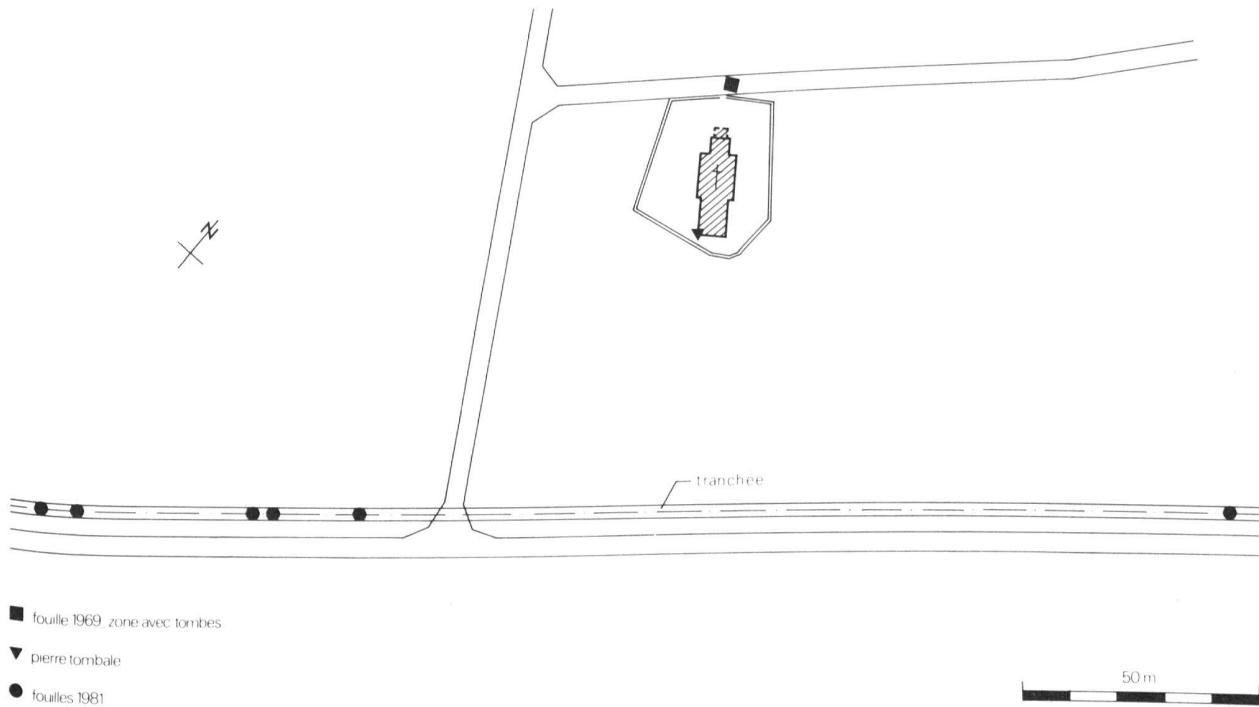


Fig./Abb. 91 plan de situation

votive en bronze découverte lors de la mise au jour du pont romain sur la Petite-Glâne (voir Archéologie Fribourgeoise, Bijoux et foi populaire, Fribourg 1982, p. 59), fait supposer qu'il y avait au voisinage de l'église actuelle déjà un sanctuaire à l'époque romaine.

En plus grand nombre furent trouvés des fragments de poteries qui ont fait l'objet d'une étude spéciale par Eveline Seewer.

La céramique

Lors des fouilles de Morens on découvrit environ une centaine de tessons. L'étude de la céramique devrait permettre une datation approximative du site romain. La présence de céramiques romaine indigène et importée et leur répartition peuvent apporter des éléments supplémentaires qui dépassent le simple indice chronologique.

Céramique peinte de tradition la Tène finale

Cette catégorie n'est représentée que par un unique fragment de bouteille à paroi fine (N° 21). La paroi extérieure est rehaussée par un large bandeau blanc. La céramique peinte la Tène finale appartient en général à la première moitié du I^{er} siècle (Panier, p. 169), mais connaît une «renaissance» au II^e siècle (Grütter, Bruckner p. 392).

La terre sigillée

La céramique en terre sigillée (n° Inv. 1981/1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11) est assez bien représentée avec 14,28 % des tessons. Le matériel – exclusivement importé de Gaule – ne contient pas de céramique italique.

Hofheim 1 (?) ou Dragendorff 27.	1	I ^{er} siècle
Dragendorff 18 (?)	1	I ^{er} siècle
Dragendorff 18/31	1	II ^e / III ^e siècle
Dragendorff 27 (coupe)	1	15–150 apr. J.-C.
Dragendorff 33 (?) (coupe)	1	plutôt II ^e siècle
Dragendorff 37 (bol)	4	II ^e / III ^e siècle (-260 apr.)
Dragendorff 42 (tasse)	1	Vespasien-Trajan 10

Parmi les pièces que nous venons de citer, trois fragments de bol Drag.37 montrent des motifs en relief. Un des fragments à feuille palmilobée et à chien bondissant à gauche (n° Inv. 1981/1, fig. 94a) peut être daté vers la deuxième moitié du II^e siècle ou vers la première moitié du III^e siècle, style de Lucanus à Rheinzabern (Karnitsch, Ovilava, planche 163,7. Ricken-Fischer, p6, p56; ou Cerialis II: Antoine-Marc Aurèle). Le deuxième tesson de paroi, gladiateur à droite et arbuste (n° Inv.

1981/2), pourrait rentrer dans la période Trajan-Antonin le Pieux (Oswald 1059 : gladiateur). Le bol orné d'oves au-dessus d'une ligne « perlée », sans pendentif, et de médaillons à doubles cercles (n° Inv. 1981/3) provient éventuellement de Lezoux (Karnitsch, Ovilava, planche 43,5). D'après les renseignements que M^{me} J. Engel-de Becker m'a aimablement fournis, l'enduit du tesson permet de supposer une provenance de Lezoux.

Dans les terres sigillées lisses, retenons la tasse Drag. 42 à feuilles d'eau barbotinées sur le marli et à anses (disparues) (n° Inv. 1981/5, fig. 94b) qui – originaire de Gaule du Sud – apparaît vers 60 apr. J.-C. jusqu-vers 90 apr. J. C. Les exemplaires plus tardifs (première moitié du II^es.) proviennent de Gaule centrale ou orientale (Figlina I, p. 18 : forme D 1, pp. 21, 22. Ettlinger, Steiger pp. 4, 5).

Les imitations de terre sigillée

Les imitations de terre sigillée ne sont représentées que par un seul tesson (n° Inv. 1981/13). Il s'agit d'un bol du type Drack 21B de l'époque flavienne (Drack, pp. 94 ss., pl. 12,7).

Sans vouloir tirer des conclusions trop hâtives ou trop sommaires, on peut se demander si la rareté de la céramique imitation helvétique de terre sigillée résulte du début assez tardif (après le milieu du I^es., vers le début du II^es.) de l'habitat, alors que la production d'imitation était déjà à son déclin.

La céramique à revêtement argileux

Un groupe de 19 fragments (n° Inv. 1981/14, 15, 16, 17, 18, 18A [?], 19, 25 [?]) appartient à la céramique à revêtement argileux de production locale, datée en général au II^e et III^e siècles (Kaenel, p. 31). Parmi les pièces plus soignées se trouve un gobelet à carène avec une scène de chasse encadrée de ponctuations à la barbotine (n° Inv. 1981/14, Fig. 94c) ainsi qu'un gobelet à ponctuations « fer à cheval », dont l'enduit présente des reflets dorés (n° Inv. 1981/15, cf. Kaenel, p. 54, 68). Cinq fragments différents sont décorés de guilloches (n° Inv. 1981/16), notons en plus une assiette à paroi oblique courbe (n° Inv. 1981/19). A la limite supérieure de la chronologie habituelle se place un gobelet à bord en corniche (Karniesrand n° Inv. 1981/18) qui appartient à une date plus précoce (dernier quart du I^e s. – milieu II^es. Kaenel, p. 14, pl. 1,4).

Si la céramique à enduit brillant est mieux représentée (avec 19,39 % que la terre sigillée (14,28 %), elle n'est néanmoins pas excessivement prépondérante.

Céramique dorée au mica

A la fin du I^e siècle et au début du II^e siècle apparaissent les récipients dorés au mica qui devaient donner aux vases un aspect métallique, c'est-à-dire précieux et cher (Ettlinger, Augst, p. 92. Ettlinger, Steiger, p. 12, N° 18. Grütter, Bruckner,

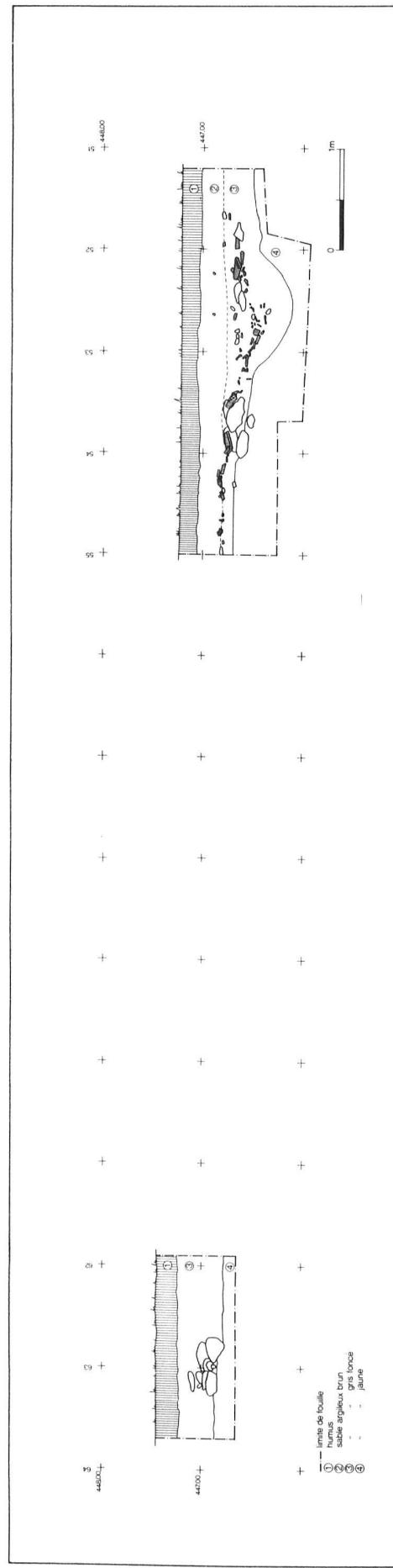


Fig./Abb.92 profil à travers la couche romaine

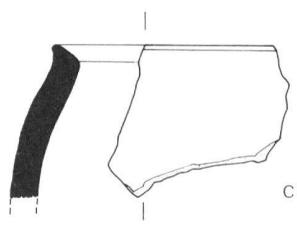
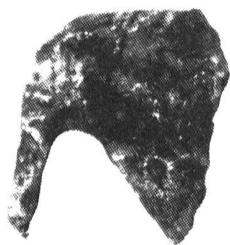


Fig./Abb. 93 hachette votive en fer (1:1)

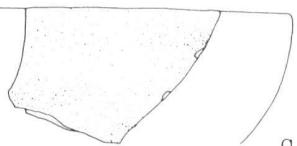
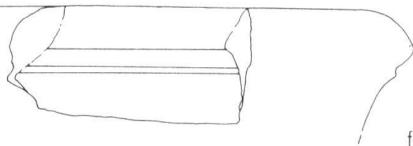
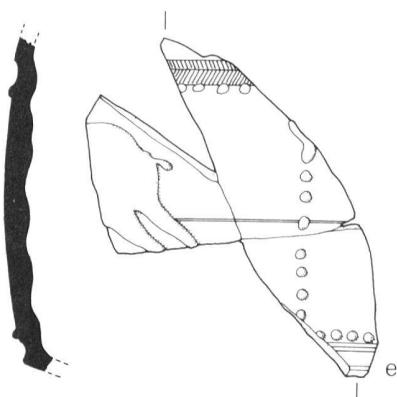
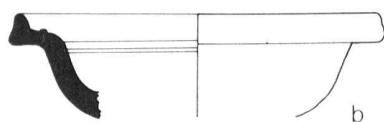
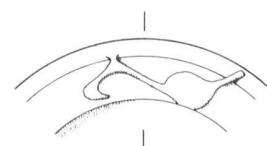
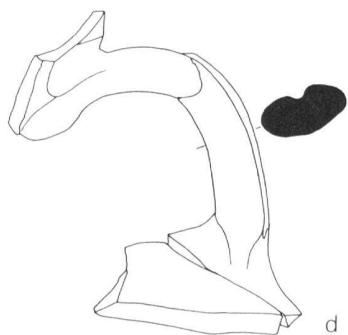
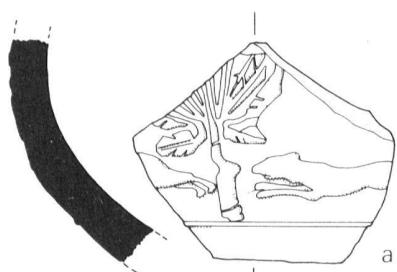


Fig./Abb. 94 poterie romaine (sigillée) (1:2)

p. 397). L'enduit micacé des trois fragments (n° Inv. 1981/22, 23, 24) provenant de Morens a disparu en grande partie. Dans un cas, il est encore présent à l'intérieur de la lèvre (n° Inv. 198/22). Le bord horizontal des deux marmites (n° Inv. 1981/23, 24) les place plutôt à la fin du I^{er} siècle (Grütter, Bruckner p. 397).

Amphores

A Morens, trois fragments de trois amphores différentes ont été découverts (n° Inv. 1981/40.) (fig. 94 d). Malheureusement, ni les deux tessons de paroi, ni le fragment d'anse n'apportent des renseignements plus précis sur la chronologie, l'emploi ou le type d'amphore.

Mortiers

Deux fragments de mortier ont été conservés, mais comme il n'y a aucun fragment de bord, l'identification de la forme correspondante n'est pas possible. L'un des exemplaires à pâte ocre pâle présente une paroi externe moulurée. L'intérieur est granulé de sable et de quartz (n° Inv. 1981/39). D'après Ettlinger, ce genre de mortier est fréquemment représenté au I^{er} / II^e siècles de notre ère (Ettlinger, Augst, planche 21, p. 104).

L'autre fragment est le fond d'un mortier à revêtement argileux. A l'intérieur, on trouve encore des traces de grains de quartz tandis que l'enduit – une caractéristique des II^e et III^e siècles a presque complètement disparu (n° Inv. 1981/12).

Cruches

Les cruches recueillies à Morens sont en céramique à pâte claire (n° Inv. 1981/25, 26, 27, 28, 29, 30, 37). La plupart des tessons proviennent de la panse des récipients, il est donc difficile d'en déterminer la forme et de les dater. Une cruche à embouchure «en entonnoir» (n° Inv. 1981/28), pourrait indiquer une provenance des I^{er} / II^e siècles. Cette datation – avec préférence au I^{er} siècle – pourrait être soutenue par le fragment d'une cruche à lèvre haute et droite, de section rectangulaire, bien détachée du col (n° Inv. 1981/27, cf. Roth-Rubi, Tafel 5, 49).

Céramique commune à pâte grise

Le I^{er} siècle est représenté par un pot à cuire, probablement fait à la main (n° Inv. 1981/52, fig. 94 e). La lèvre déversée et le bord épaisse semblent être des éléments de La Tène tardifs (Grütter, Bruckner p. 400). Le fragment de paroi d'un pot à épaule marquée (?), décoré à la roulette (n° Inv. 1981/44), appartiendrait aussi à la même époque (Tufeau-Libre, p. 158). Parmi les pièces intéressantes, mais qui n'apportent pas de détails chronologiques, puisqu'elles recouvrent toute la période romaine, notons une terrine à fond plat et à bord carré, débordant vers l'intérieur, souligné

d'une rainure extérieure moyenne (n° Inv. 1981/46, fig. 94 f) ainsi qu'un couvercle (?) à bord vertical fortement épaisse (n° Inv. 1981/47). Les autres fragments (n° Inv. 1981/45, 48, 49, 50, 51) sont de qualités et de pâtes très différentes.

Terra Nigra

La terra nigra est numériquement assez mal représentée, mais offre deux types de récipients distincts. Il y a premièrement une écuelle à paroi oblique courbe à pâte assez dure et fine. Sur la surface extérieure, on distingue deux bandes horizontales (de largeur moyenne) de couleur noir mat (n° Inv. 1981/41, fig. 94 g). Deux fragments proviennent d'un pot à épaule carénée. La paroi est légèrement convexe et décorée à la barbotine de côtes verticales parallèles. La surface extérieure laisse voir des traces d'un revêtement noir brillant (n° Inv. 1981/43). Le dernier fragment provient d'un récipient fermé dont on ne peut définir exactement la forme. La surface extérieure est recouverte par endroits d'un enduit noir brillant (n° Inv. 1981/42). Toutes les formes précitées sont attestées dès le milieu du I^{er} siècle et continuent jusqu'au début du II^e siècle (Ettlinger, Vindonissa, p. 15).

Céramique commune à pâte claire

Parmi les pièces offrant quelque indication quant à la date, notons un gobelet à surface extérieure sablée et à paroi fine (n° Inv. 1981/35). Ce genre de décor était très en vogue vers la deuxième moitié du I^{er} siècle (Ettlinger, Steiger, p. 14). Le reste du matériel est très hétéroclite et n'apporte pas de réponse au problème chronologique. Signalons toutefois une petite coupe à fond convexe sans pied (n° Inv. 1981/31), un pot à miel (n° Inv. 1981/20) et deux couvercles légèrement convexes (n° Inv. 1981/33, 36). Tous les autres fragments (n° Inv. 1981/32, 34, 38; ainsi que des tessons plus récents) ne présentent aucun intérêt particulier. La céramique à pâte claire n'est pas fortement représentée, on pourrait toutefois y ajouter les mortiers et les cruches que nous avons groupés à part. Cela rejoint les constatations faites pour Genève (Paunier, p. 271).

Datation

Au terme de notre étude, nous revenons au problème de datation. Nous laisserons en marge le nombre important de fragments indéterminables dont la fabrication, la technique et les formes s'échelonnent invariablement sur les différents siècles de la période romaine.

Les pièces les plus précoce appartiennent au

1^{er} siècle. Aucun fragment ne peut être attribué avec certitude à la première moitié du siècle. Il nous semble donc que le début du site pourrait se situer au plus tôt autour des années 50 de notre ère et éventuellement même plus tard. Notons à ce sujet que la céramique d'imitation en terre sigillée n'est que mal représentée. Ce fait est-il à mettre en rapport avec un début tardif d'occupation ou plutôt avec des importations de terre sigillée suffisantes pour pourvoir à la demande des acheteurs ? Néanmoins, il est sûr que la période d'habitation se poursuivit et s'intensifia lors de la deuxième moitié du 1^{er} siècle ; les formes romaines apparaissent plus fréquemment aux côtés des formes indigènes ou locales.

Au 2^{er} siècle, nous retrouvons surtout la céramique à revêtement argileux et quelques pièces en terre sigillée. Ces deux catégories sont encore présentes au début du 3^{er} siècle. La première moitié du 3^{er} siècle semble aussi indiquer la fin de l'habitat, puisqu'aucune pièce plus tardive n'a été mise au jour. L'occupation du ou des bâtiments aurait donc cessé pendant ou après la première moitié du 3^{er} siècle, et elle n'a pas été reprise lors des périodes suivantes.

Si les différents types de céramique ne permet-

tent guère une approche sociale différenciée des habitants du site, il n'en va pas de même avec les rapports commerciaux. Une grande partie de la céramique provient sans aucun doute de centres de production locale. Les produits indigènes étaient – peut-être parce que mieux accessibles et meilleur marché – plus prisés. L'appartenance « ethnique » du propriétaire ne devait jouer qu'un rôle secondaire dans le choix de l'achat de céramique importée ou indigène. Mais, en plus de la céramique « des environs », on essaya de se procurer de la terre sigillée qui – dans notre cas – fut importée de Gaule et de Rhénanie. Il s'agit d'une importation qui ne sort pas du commun, Morens étant situé sur les tracés romains du Plateau suisse qui reliaient Genève, Nyon et Lausanne, Orbe et Yverdon avec Avenches et Payerne qui se trouve non loin de Morens.

Ainsi, les découvertes faites à Morens s'insèrent parfaitement dans les connaissances que nous possédons du Plateau suisse à l'époque romaine. L'apport de la céramique n'est peut-être pas très riche en éléments nouveaux, mais il confirme et affine – malgré ce matériel restreint – les vues d'ensemble.

la Tène	TS	Imit. TS	Rev. arg.	doré au mica	amph.	mortiers	cruches	pâte grise	TN	pâte claire
I ^{er} s.	N ^{os} 6(?) 9	59–96 apr. : N ^o 13				N ^o 39		N ^{os} 44, 52(?)	N ^{os} 41, 42, 43	N ^o 35 (sab.)
I ^{er} /II ^e : N ^o 21	N ^{os} 5, 7		N ^o 18	N ^{os} 22, 23, 24						
II ^e s.	N ^o 10									
II ^e /III ^e s.	N ^{os} 1, 2, 3, 4, (6), 8		N ^{os} 14, 15, 16, 17, 18A, 19			N ^o 12				
indét.	N ^o 11				N ^o 40			N ^{os} 25, 26, 27, 28, 29, 30, 37	N ^{os} 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51	N ^{os} 20, 31, 32, 33, 34, 36, 38 (1 moder)
* 1 frg.	14 frgs	1... frg.	19 frgs	3 frgs	3 frgs	2 frgs	16 frgs	19 frgs	3 frgs	17 frgs (dont 1 moder)
1,02%	14,28 %	1,02 %	19,39 %	3,06 %	3,06 %	2,04 %	16,33 %	19,39 %	3,06 %	17,35 %

* nombre de tessons (plusieurs tessons appartenant au même récipient comptent comme un fragment).

nombre total: 98 fragments (= 100 %)

fragments indéterminables: 52 = 53,1% (dont un moderne)

fragments déterminables: 48 = 46,1%

Bibliographie

Drack, W., Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des 1. Jh. n. Chr. Basel 1945 (= Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz Bd. 2).

Ettlinger, E. Die Keramik der Augster Thermen. Ausgrabung 1937–38. Basel 1949 (= Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Bd. 6).

– Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa,

Basel 1952 (= Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, Bd. 3).

Ettlinger, E., Steiger, R., Formen und Farbe römischer Keramik, Augst 1971.

Gruetter, H., Bruckner, A., Der gallo-römische Gutshof auf dem Murain bei Ersigen, in: Jahrbuch des Bern. Histor. Museums 45/46 (1965/66) 373–447.

Kaenel, G., Aventicum I. Céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des II^e et III^e siècles. Avenches 1974

- (= Cahiers d'Archéologie romande de la Bibliothèque historique vaudoise, Bd. 1).
- Karnitsch, P., Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels Oberösterreich), Linz 1959 (= Schriftenreihe des Instituts für Landeskunde von Oberösterreich Bd. 12).
- Oswald, F., Index of figure-types on terra sigillata («samian ware»). n° 9 de la Revue Archéologique Sites. Le Blanc-Mesnil 1981.
- Paunier, D., La céramique gallo-romaine de Genève. Genève 1981 (= Mémoires et Documents 9).
- Ricken, H., Fischer, Ch., Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern, Bonn 1963.
- Roth-Rubi, K., Untersuchungen an den Krügen von Avenches. Augst, Kaiseraugst 1979 (= Acta RCRF, Suppl. 3).
- Tuffreau-Libre, M., La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais). Lille 1980.
- Vernhet, A., Crédit flaviennes de six services de vaisselle à la Graufesenque, in: Figlina 1 (1976) 13-27.

Conclusions

Les interventions archéologiques «Derrière la Cure» de Morens se sont limitées au strict minimum de fouilles de sauvetage. Le constat de deux murs de fondation accompagnés d'une couche de tuiles d'une part et de scories d'autre part, font supposer l'existence d'un rural avec forge. D'après les anciennes découvertes faites près de l'église de Morens, le site mériterait une exploration systématique qui permettrait de reconnaître le caractère de ce site romain important. Les hachettes votives découvertes rappellent l'existence d'un temple Gallo-romain tel qu'il a été découvert dans la plaine entre Riaz et Marsens, et peut-être y existait-il également un vicus d'une certaine importance. La céramique recueillie lors de la rapide intervention en 1981 témoigne que ce site était occupé à partir de la deuxième moitié du premier siècle jusqu'au milieu du III^e siècle qui vit l'arrivée des Alamans et qui subit la destruction par ces envahisseurs.

Bertrand Dubuis
Eveline Seewer (céramique)

Murten (See)
Löwenberg
LK 1165, 577 850 / 198 900

Im Rahmen des Autobahnbaus wurde im Löwenberg eine Römerstraße entdeckt, deren Aufbau dank des Verständnisses und der Unterstützung der verantwortlichen Bauherren und Unternehmer systematisch untersucht werden konnte.

Aber es handelt sich nicht etwa um die große Militärstraße, die Aventicum über Petinesca (Studen) mit Vindonissa verband und die auf der Peutingerschen Karte eingezeichnet ist.

Die neu entdeckte Straße zwischen Galmiz und Löwenberg ist weniger breit als die große Militärstraße, und trotzdem wurde sie mit größter Sorgfalt erbaut. Am Fuße des Hangs der Tuftera (Etof-

feyre) westlich vom Franzosenholz ist der Boden infolge des vom Tufthang in Rinnsalen hinunterfließenden Wassers wenig stabil. Aus diesem Grunde wurde dieser vor dem Bau der Straße durch Drainagegräben saniert. Der Aufbau der 4 m breiten Straße besteht an der Basis aus einer 15 cm hohen Aufschüttung feinen Sandes. Darüber folgt eine Schicht Kies und eine Schicht von Tuffblöcken, die ohne Zweifel die Bodenfeuchtigkeit aufzufangen hatten. Darüber lag eine Schicht mit grobem, sehr kompaktem Kies (Abb. 95). Auf-

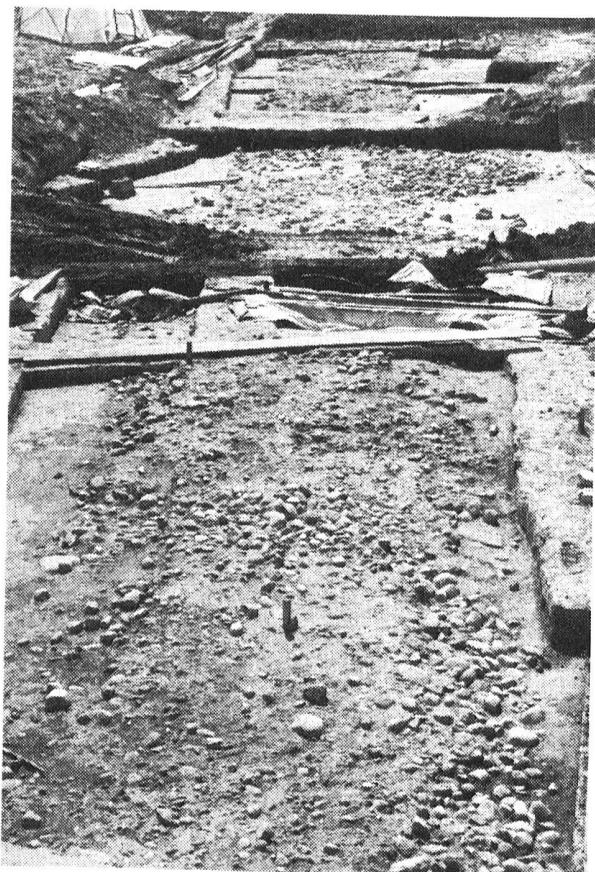


Fig./Abb. 95 Kiesschicht der Römerstraße

grund von Fragmenten römischer Keramik und Amphoren kann die Straße ins erste nachchristliche Jahrhundert datiert werden. Im Süden des Dorfes Galmiz, wo sich eine bedeutende römische Villa und ein merowingerzeitliches Gräberfeld befinden, erinnert der Flurname Gassenfeld an die verschwundene und nun wieder aufgefundenen Straße, von der ein Teilstück von einer Equipe der kantonalen archäologischen Dienststelle untersucht wurde.

Ein vollständiger Grabungsbericht über diese Fundstelle wird gesondert veröffentlicht.

J. L. Boisaubert/M. Bouyer
(Übersetzung: Hanni Schwab)

Murten (See)
Mooszelgli
LK 1165, 577 350 / 199 100

Im Verlaufe von Terrassierungsarbeiten, entlang der Broyetallinie einerseits und beim Ausheben eines Grabens für die Gasleitung zwischen Galmiz und Murten andererseits, wurden zwei alte Straßenzüge angeschnitten (Abb. 96).

Der erste liegt unter der Eisenbahnlinie und entspricht mit größter Wahrscheinlichkeit der römischen Militärstraße, die Aventicum mit Petinesca verband. Der zweite lag 10 m südöstlich von der Bahnlinie und verlief parallel zu derselben. Er bestand aus einer mächtigen 5 m breiten Kiespakkung und war seitlich durch Straßengräben begrenzt. Dieses Straßenstück konnte auf einer Länge von 70 m erfaßt werden. Es gehörte ohne Zweifel zu einer Nebenstraße, die die römischen Villen untereinander verbunden hatte.

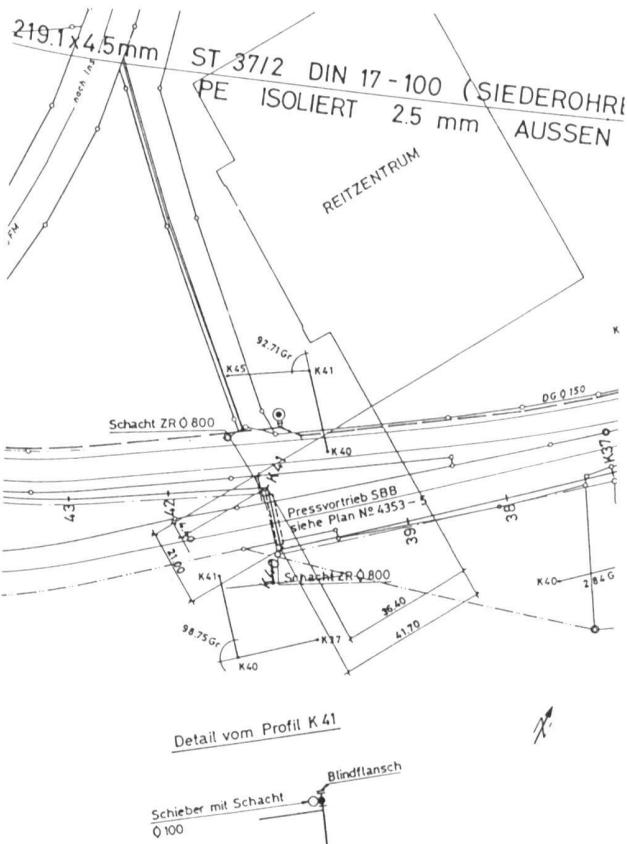


Fig./Abb. 96 Situationsplan

Ried b/Kerzers (See)
Hölle
LK 1165, 579 950 / 201 030

Auf der Westseite der mittelbronzezeitlichen Anlage wurde bei Ausgrabungen im Rahmen des Autobahnbaus ein altes Bachbett erfaßt, auf dessen Grund römische Leistenziegel und Topfscher-

ben lagen, die vom Wasser angeschwemmt worden waren. Aufgrund dieser Entdeckung muß angenommen werden, daß weiter südlich am Nordwestabhang der Anhöhe «Reben» ein römisches Gebäude gestanden hatte.

Ein ausführlicher Grabungsbericht wird gesondert veröffentlicht. RN1 – Archéologie/N1 – Archéologie, rapports de fouilles/Grabungsberichte 1979–1982 ; Archéologie fribourgeoise/Freiburger Archäologie, Fribourg/Freiburg).

Romont (Glâne)
Bossana
CN 1204, 562 200 / 171 950

Lors d'une prospection archéologique liée à l'établissement du plan d'aménagement foncier, Hubert Savary découvrit des vestiges romains le long d'un nouveau chemin des améliorations foncières et dans un champ fraîchement labouré situé entre les villages de Berlens et des Glânes. La répartition des tuiles romaines accompagnées de pierres et de mortier rouge clair englobe une surface de 100 x 100 sur le champ portant le nom de «Bossana» ou «Bochanat». Il s'agit sans doute de l'emplacement de la villa romaine de l'ancienne commune des Glânes.

Vallon (Broye)
Carignan
Eglise Notre-Dame-de-Compassion
CN 1184, 563 150 / 191 780

Lors de fouilles de sondage à l'intérieur de l'église de Carignan on découvrit quelques fragments de tuiles à rebords. Il n'est pas exclu qu'il y avait déjà à l'époque romaine un édifice à cet endroit.

Vallon (Broye)
Sur-Dompierre
CN 1184, 563 260 / 191 820

Situation et historique

La commune de Vallon est située à cinq kilomètres à l'ouest d'Avenches. Son territoire s'étend en partie sur les hauteurs prolongeant le Mont-Vully en direction d'Estavayer-le-Lac et en partie sur la plaine de la Broye. Cette commune a créé un lotissement au lieu-dit «Sur-Dompierre», au pied du rocher et de l'église de Carignan (fig. 97).

La découverte du site romain de «Sur-Dompierre» remonte à 1970. À cette époque se faisaient les travaux d'équipement du lotissement. M.E. André, de Lausanne, ayant découvert des tuiles romaines sur les déblais d'une tranchée, en

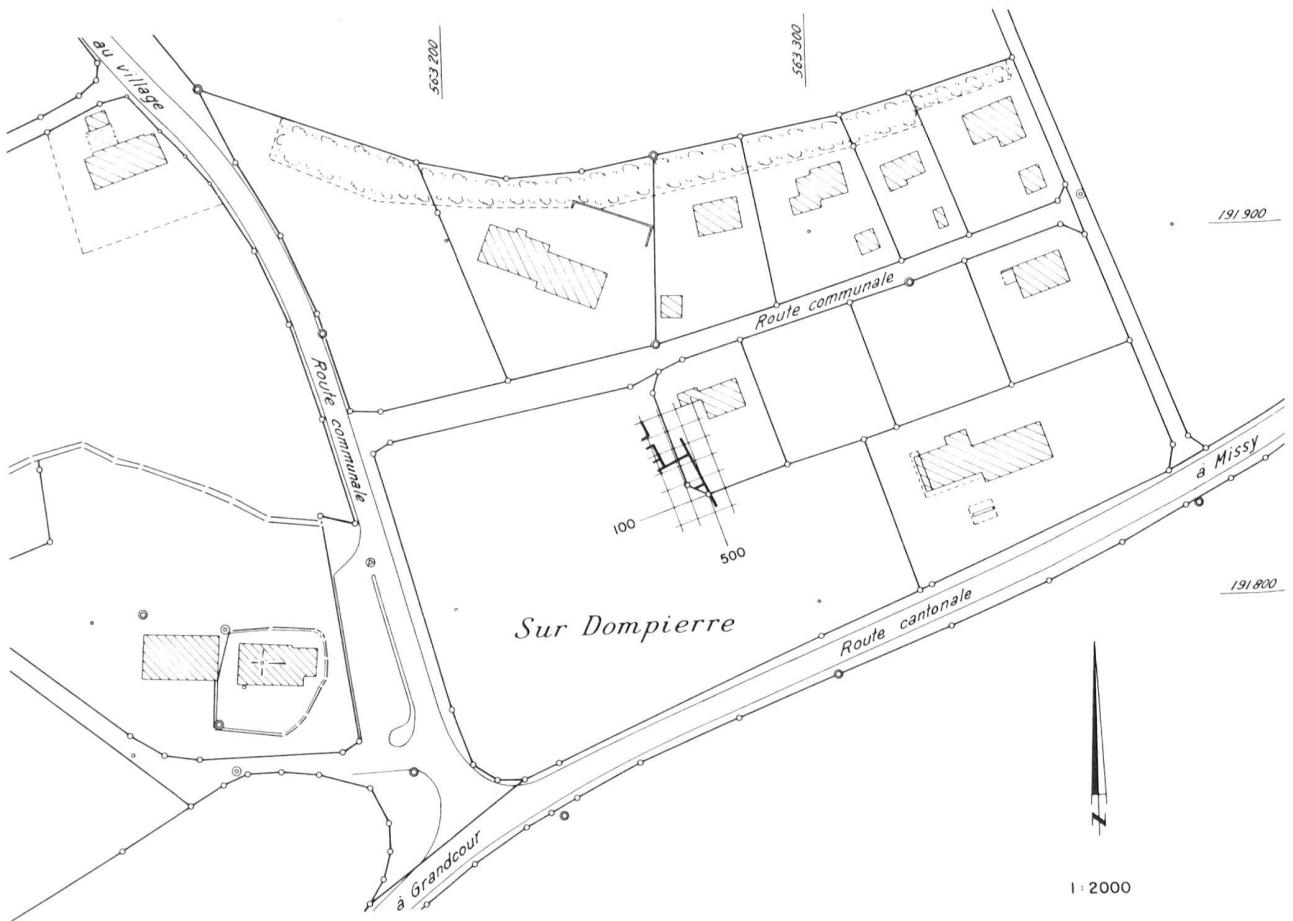


Fig./Abb. 97 plan de situation

avertit l'archéologue cantonal. Mlle H. Schwab constata que la couche archéologique était visible dans la tranchée sur une trentaine de mètres, à 1,2 m de profondeur, et qu'elle comportait, en plus des tuiles, des fragments d'enduit mural à peinture rouge.

Depuis cette découverte, le Service archéologique suit régulièrement les excavations qui se font dans ce secteur. En 1981, à l'occasion d'un contrôle, on découvrit les premiers éléments d'une mince couche archéologique contenant des fragments de tuiles et de pierres de taille. Des sondages mécaniques qui se limitaient à atteindre le sommet de la couche archéologique ont permis de préciser les limites d'extension orientales du site romain et de préparer une campagne de sondage ; cette campagne, d'une durée de trois mois (avril à juin 1982), a été menée avec une équipe de quatre personnes en moyenne, sous la direction locale de B. Dubuis avec les collaborateurs : K. Reverteira, W. Tinguely et P.W. Carter.

La campagne de sondage s'est déroulée en deux phases :

- la première comprenait l'établissement de deux tranchées, larges de 2 m et d'une longueur de 21 m (fig. 98 A et B) légèrement décalées en raison de la présence de grands tas de déblais provenant de l'excavation faite pour la villa voisine.
- la seconde concernait quatre tranchées complémentaires de 1 m de largeur (fig. 98 C et F). Ces sondages atteignaient par endroit une profondeur de 3 m.

Stratigraphie

Deux profils (fig. 99 et 100) peuvent illustrer les principales données stratigraphiques du site de Vallon.

Profil 1 (fig. 99)

- a) Les couches de couverture (couches 1-3)

Sous une couche de remblai marneux moderne (couche 1), on distingue les restes de l'humus récent (couche 2), dont la partie supérieure a

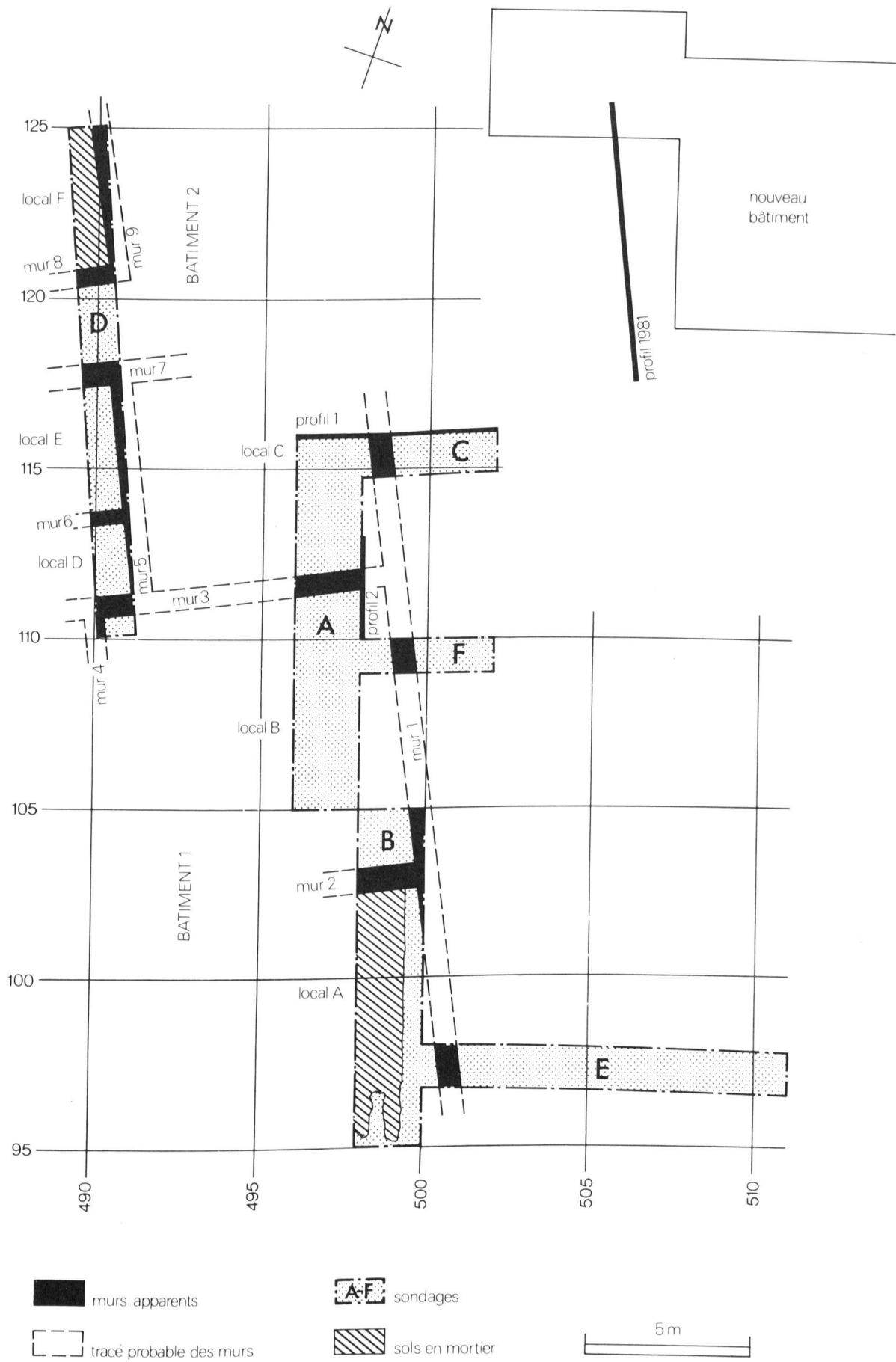


Fig./Abb. 98 plan général

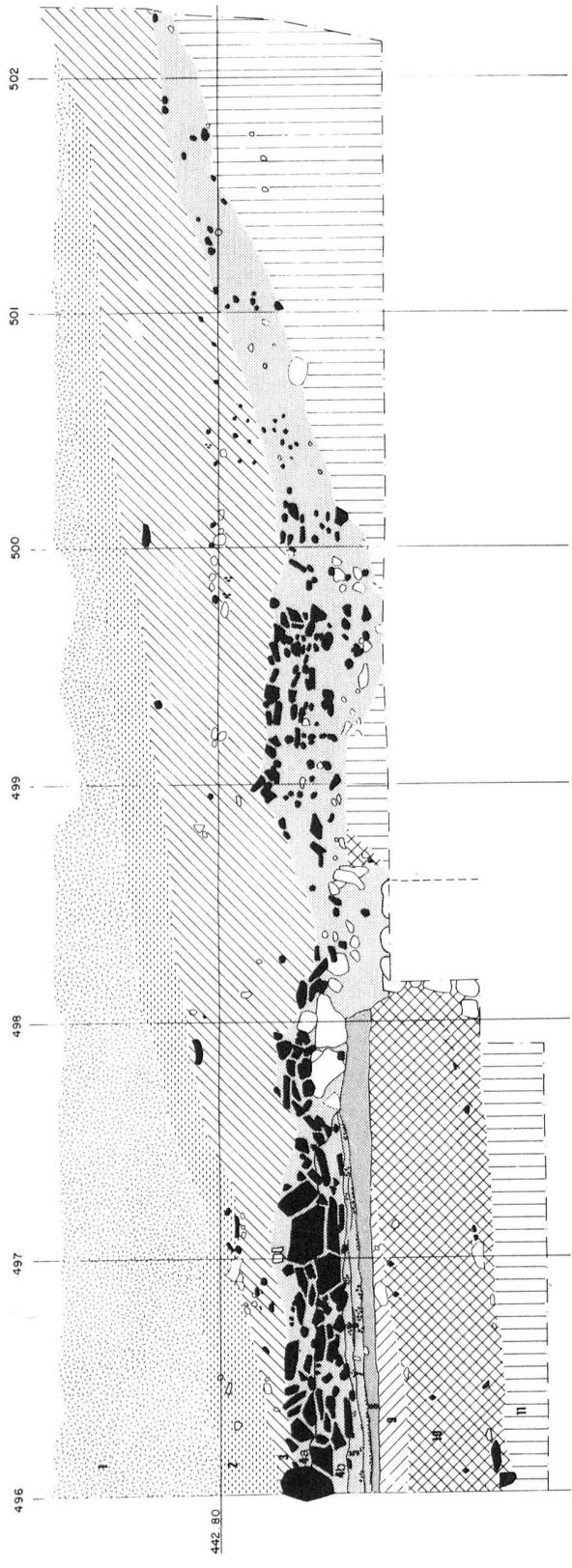


Fig. / Abb. 99
profil 1

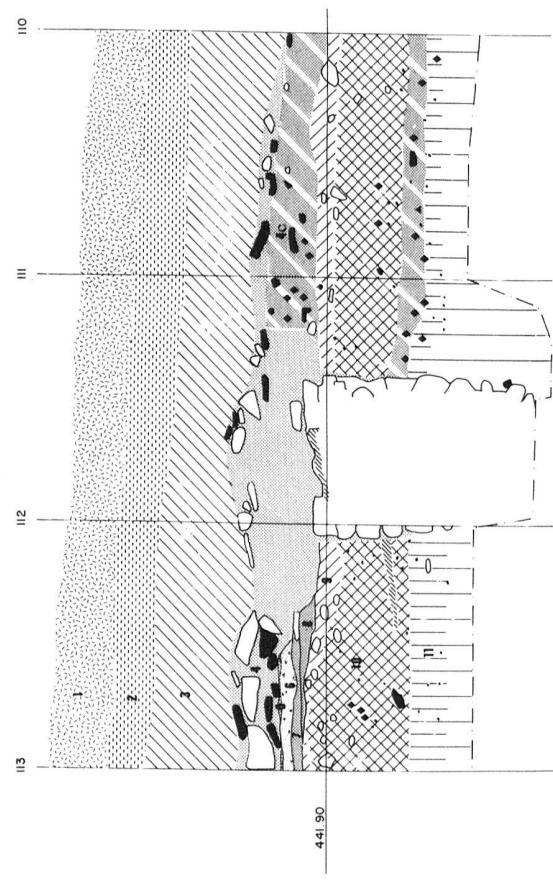


Fig. / Abb. 100
profil 2

été décapée par les engins de chantier avant la mise en place du remblai destiné à un chemin de desserte. Sous l'humus se trouve une couche de sable argileux jaune (couche 3) contenant quelques trouvailles éparses, des fragments de tuiles et de pierres de taille. Cette couche épaisse de 50 cm à l'est diminue rapidement d'épaisseur vers l'ouest.

b) Les couches du niveau romain supérieur (couches 4 à 8)

Sous la couche argileuse est situé un important ensemble de fragments de pierres de taille (couche 4). A l'ouest du mur, cette couche peut être divisée en deux phases 4 a et 4 b. La partie inférieure 4 b se distingue de la partie supérieure 4 a par l'absence de pierres de taille. Sous l'amas de tuiles, les couches 5 et 7 très minces n'occupent que la partie ouest du profil. La couche 5 est fine et charbonneuse ; la couche 6 n'est représentée dans ce profil que par des lambeaux de terre brune, de poudre de mortier et d'éclats de calcaire. La couche 7 est formée d'une terre argileuse foncée, contenant des particules charbonneuses.

Sous cette suite de couches très fines se trouve une couche de couleur claire (couche 8) comprenant de menus fragments de mortier irrégulièrement répartis. Sa surface est partiellement rubéfiée.

c) Les couches du niveau romain inférieur (couche 9 à 11)

La couche 9 est un niveau d'argile jaune stérile. Sa surface est plane, tandis que sa limite inférieure est irrégulière. Plus bas suit un épais niveau brunâtre (couche 10) marqué à sa base par une nette concentration de fragments de céramique, de tuiles, d'os et de pierres. La partie supérieure de cette couche contient surtout de petits fragments de tuile et de charbon de bois. Cette couche butte contre un mur de fondation. A l'est de celui-ci, la couche 10 n'est représentée que par un petit lambeau inséré entre la couche 4 a et le terrain stérile. La base du profil (couche 11) est composée de sable argileux jaune, stérile, dont la consistance devient de plus en plus ferme vers le bas. La limite entre les couches 10 et 11 est progressive ; il s'agit d'un changement graduel de coloration.

Profil 2 (fig. 100)

La partie nord de ce profil correspond au profil 1, tandis que la partie située au sud du mur présente des différences notables, dans sa partie supérieure surtout.

a) Les couches 1-3 sont les mêmes que pour le profil 1, à savoir le remblai moderne (cou-

che 1), l'humus (couche 2), et le sable argileux (couche 3).

b) Les couches du niveau romain supérieur (couche 4 à 8)

La couche 4 a est présente, plus épaisse au nord et plus mince au sud. Au-dessus et sur les côtés du mur, on distingue le fossé excavé pour extraire les pierres de la partie montante du mur 3. Quelques lambeaux de la couche charbonneuse 5 sont conservés. La couche 6 composée de terre brune, de fragments de mortier et d'éclats de calcaire est ici mieux représentée que sur le profil 1 ; il en est de même de la couche 7 (niveau argileux foncé). La couche de terre argileuse contenant des fragments de mortier (couche 8) se prolonge un peu vers le sud mais est, comme les précédentes, interrompue par le fossé comblé avec le matériel de la couche 4 a. Les couches 5 à 8 ne se retrouvent pas au sud du mur 3.

On y trouve par contre une épaisse couche (couche 4 c) renfermant de la céramique et d'autres objets, dont un fragment de verre à pied et une bague en or (fig. 101 c). Cette couche n'est pas représentée au nord du mur 3.

c) Les couches du niveau romain inférieur (couches 9 – 11)

La couche 9 est représentée sur l'ensemble du profil, mais sa limite inférieure est irrégulière au nord, alors qu'elle est pratiquement horizontale au sud. A cet endroit, elle repose sur une fine couche de fragments de mortier.

La couche 10 se différencie progressivement du nord vers le sud. Sa partie supérieure (couche 10 a) a la même composition qu'au nord du sondage, mais elle devient plus claire et plus jaune vers le sud. Comme la couche 9 et les couches sous-jacentes, elle est interrompue au niveau du mur par un fossé de fondation. Plus au sud, un niveau de mortier sépare cette couche en deux ; son altitude correspond à celle de la concentration de trouvailles constatées sur le profil 1. La partie située sous le mortier présente les mêmes caractéristiques que la partie supérieure de la couche. Au sud du mur, le lit de mortier n'existe pas, mais il y a à sa place un niveau à forte concentration de céramique (couche 10 b).

Autres profils

Le profil du sondage F confirme les données de la partie est du profil 1, montrant que les couches 4 b et 10 b ne s'étendent pas vers l'est au-delà du mur. Le profil du sondage montre une riche couche de fragments de pierres de taille et de tuiles ainsi que de la céramique. Cette couche est limitée à l'ouest, près du mur 1, et à son extrémité orientale par deux fossés.

Le profil est du sondage D est dans sa majeure

partie situé à l'emplacement de 2 murs. Le haut est constitué de remblais modernes, sous lesquels on distingue l'équivalent de la couche 4 a des sondages A et C, mélange de tuiles et de pierres de taille. Au-dessous se situe un ensemble de couches contenant surtout des fragments de tuiles et de crépi, séparé en deux par une couche charbonneuse. Lui succèdent vers le bas deux couches argileuses brunes semblables à la partie supérieure de la couche 10, et qui sont séparées par un lit d'éclats de roche calcaire.

Répartition en plan

Niveau romain supérieur (couches 4 à 9)

La couche 4 a (mélange de fragments de tuiles, de pierres de taille et par endroits d'objets archéologiques) est présente dans tous les sondages, à proximité des murs. A l'est du mur 1, elle forme une accumulation très épaisse. La couche 4 b (fragments de tuiles sans pierres de taille) et les couches 5 à 8 (couches charbonneuses alternant avec des couches de débris de mortier) sont exclusivement représentées dans le local C. La couche 4 c (terre brune contenant des vestiges archéologiques nombreux) a été constatée dans le local B uniquement. Les différents éléments de la couche 4 n'ont pas été différenciés dans la tranchée E, partie située en dehors de l'habitation proprement dite, ni dans la tranchée D. La couche 9 est présente dans le local C et déborde par lambeaux dans le local B sur une petite surface. Dans le reste de ce local, la couche 4 c est en contact direct avec la couche 10. Dans le local C, la couche 4 b a été remaniée au voisinage des murs et la couche 4 a comble les fossés creusés pour l'extraction des pierres du mur.

Niveau romain inférieur (couche 10)

Sous la couche 10 a, dont l'épaisseur diminue progressivement du nord au sud et qui contenait quelques petits objets épars (menuis fragments de briques ou de tuiles, une petite épingle à spatule en bronze) (fig. 101 b), se trouve la couche 10 b, qui a fourni la majeure partie des trouvailles archéologiques de la campagne de sondage 1982. Cet ensemble n'a pas été fouillé sur la totalité des sondages, car les deux sols en mortier des locaux A et F ont en grande partie été laissés en place. Cette couche 10 a + b ne dépasse pas à l'est le mur 1.

Dans le sondage A, où elle a été dégagée sur l'ensemble de la surface, la couche 10 b gagne en amplitude du nord au sud.

Ce niveau a été retrouvé également dans le sondage D.

Niveau préhistorique

La couche 11 a est composée d'un sable argileux jaune. Elle n'a été dégagée que sur le profil nord-sud du sondage A. Elle contient de minuscules

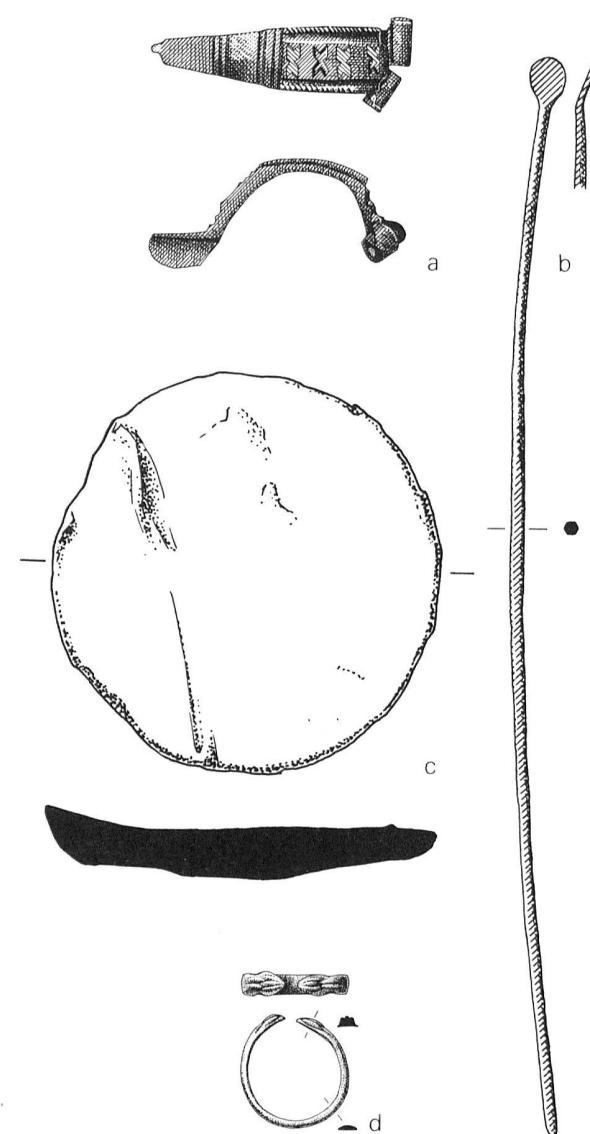


Fig./Abb. 101 (a) fibule, (b) épingle à spatule, (c) bague en or, (d) disque en plomb (1:1)

fragments de céramique, de tuiles et de charbon de bois. Elle a livré un tesson d'aspect néolithique et deux autres qui pourraient appartenir à l'Age du bronze. C'est de cette phase d'occupations antérieures que pourraient aussi provenir les quelques objets pré- et protohistoriques découverts dans les couches romaines.

Matériel archéologique

Les couches des deux niveaux romains constatées à Vallon renferment un matériel archéologique abondant. Dans les deux niveaux on a recueilli des

ossements d'animaux appartenant à des animaux domestiques soit le boeuf, le porc, la chèvre et le mouton. Nombreux sont également les clous de fer de grandeurs différentes qui proviennent des couches romaines. On y a découvert également quelques fragments de verre incolore et de couleurs différentes.

Du niveau romain inférieur proviennent une fibule en bronze (fig. 101 a), une petite épingle à spatule en bronze (fig. 101 b) ainsi qu'un disque en plomb ayant un diamètre de 5,4 cm et pesant 130 gr (fig. 101 d). Ce niveau renfermait également le plus grand nombre de tessons de céramique, se classant parmi les catégories de terre sigillée, d'imitations de sigillée, de céramique commune et des amphores.

Terre sigillée

Les tessons de sigillée sont relativement peu nombreux. Il s'agit de fragments d'assiettes, de bols simples et de grands bols à relief. A l'exception de l'assiette de forme Dragendorff 15, représentée par au moins trois fragments, ces types ne sont représentés que par un ou plusieurs petits tessons.

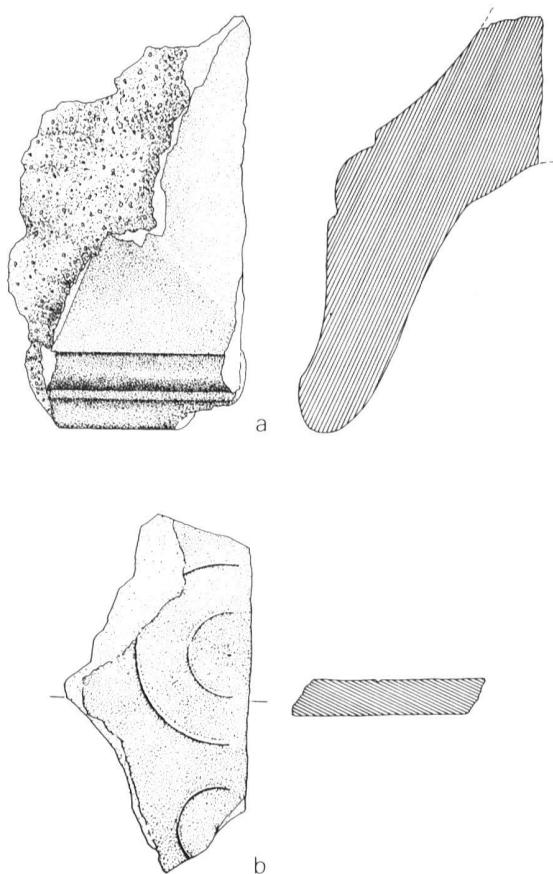


Fig./Abb. 102 (a) fragment de vasque ou de socle, (b) fragment de marbre (1:4)

Trois fragments de fond portent une estampille de potier :

AQUITAN: assiette, fabriquée par Aquitanus

OF CASTI: assiette, fabriquée par Castus

OF P...: bol de forme Hofheim 8, fabriqué par un potier dont le nom commence avec P.

Dans les trois cas, il s'agit d'atelier de potiers d'époque claudienne situés en Gaule méridionale.

Imitations de sigillée

Le caractéristique bol caréné helvète à décor guilloché domine clairement ce lot, où l'on trouve aussi des imitations d'assiettes Dragendorff 15 et de bol Dragendorff 24. Ces deux dernières formes sont représentées aussi bien par des exemplaires à pâte orange que par d'autres à pâte et à engobe gris.

Céramique commune

Celle-ci comprend de nombreux pots, cruches et bols à pâte grise et rouge.

Amphores

L'inventaire comprend quelques fragments d'amphores, dont deux anses, l'une de section circulaire et légèrement arquée appartenant à de grands récipients qui servaient à transporter huiles et saucisses de poissons, l'autre de section droite et à double boudin appartenant à une amphore à vin.

La céramique provenant du niveau romain inférieur peut être datée du milieu du premier siècle jusqu'au début du II^e siècle. (La céramique recueillie dans les tranchées de sondage sera présentée en détail dans le rapport final, avec les poteries qui proviendront de la future campagne de fouilles.)

Du niveau romain supérieur proviennent des fragments de poterie à enduit brunâtre et décor de barbotine, à engobe rouge interne ainsi qu'à enduit brillant et décor excisé. Cette céramique appartient à la fin du II^e et au III^e siècle. Une monnaie de Tetricus provenant de ce même niveau est datée de 270 à 272. Elle pourrait indiquer l'époque de la destruction de cet établissement romain.

Du même niveau provient également un fragment de vasque ou de socle creux en marbre (fig. 102 a) ainsi qu'une fine bague ouverte en or dont les deux bouts se terminent en têtes de serpents fortement stylisées (fig. 101 c).

De la zone terrassée extérieure à la villa proviennent deux fragments de marbre dont l'un porte un décor de demi-cercle qui aurait pu servir de plaque de jeu (fig. 102 b) ainsi que trois monnaies de bronze de Tetricus qui peuvent être datées à la deuxième moitié du III^e siècle et qui sont sans doute en rapport avec la destruction de la villa. Une monnaie datée du milieu du IV^e siècle a été trouvée dans l'angle sud-est du local B. Il pose un problème de datation quant à la fin de l'occupation de la villa romaine. Fut-elle reconstruite en partie après la destruction due à l'invasion des Alamans au

cours de la deuxième moitié du III^e siècle ?

Seules les fouilles plus complètes de l'établissement romain de Vallon pourraient en apporter la réponse.

Villeneuve (Broye)

Le Pommay

CN 1184, 556 700 / 187 000

Lors d'une vision locale pour l'établissement du plan d'aménagement, Bertrand Dubuis découvrit le 27 mars 1981 sur une grande étendue entre la route communale et le hameau La Coulanne des tuiles à rebords datant de l'époque romaine.

Il apprit par M^{lle} Crausaz que lors de la construction d'un chemin par les améliorations foncières, des parties de murs avaient été arrachées. Effectivement on reconnaît sur une vue aérienne du site

un système de murs d'un grand bâtiment qui ne peut appartenir qu'à une grande villa romaine.

Villars-sur-Glâne (Sarine)

Bertigny

CN 1185, 576 625 / 183 500

Lors de l'excavation de la tranchée pour le gazoduc, Serge Menoud découvrit le 15 avril 1980 des tuiles à rebords provenant d'une construction romaine. Des fouilles de sondages seraient nécessaires pour déterminer le caractère du bâtiment romain. S'agit-il d'une villa romaine indépendante limitée au territoire de Bertigny, ou d'un bâtiment rural de la villa romaine de Givisiez située à quelques cent mètres au nord de l'emplacement de la découverte ?